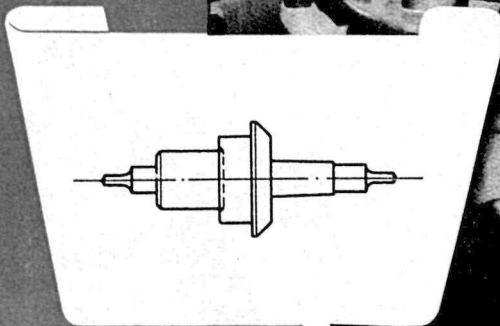
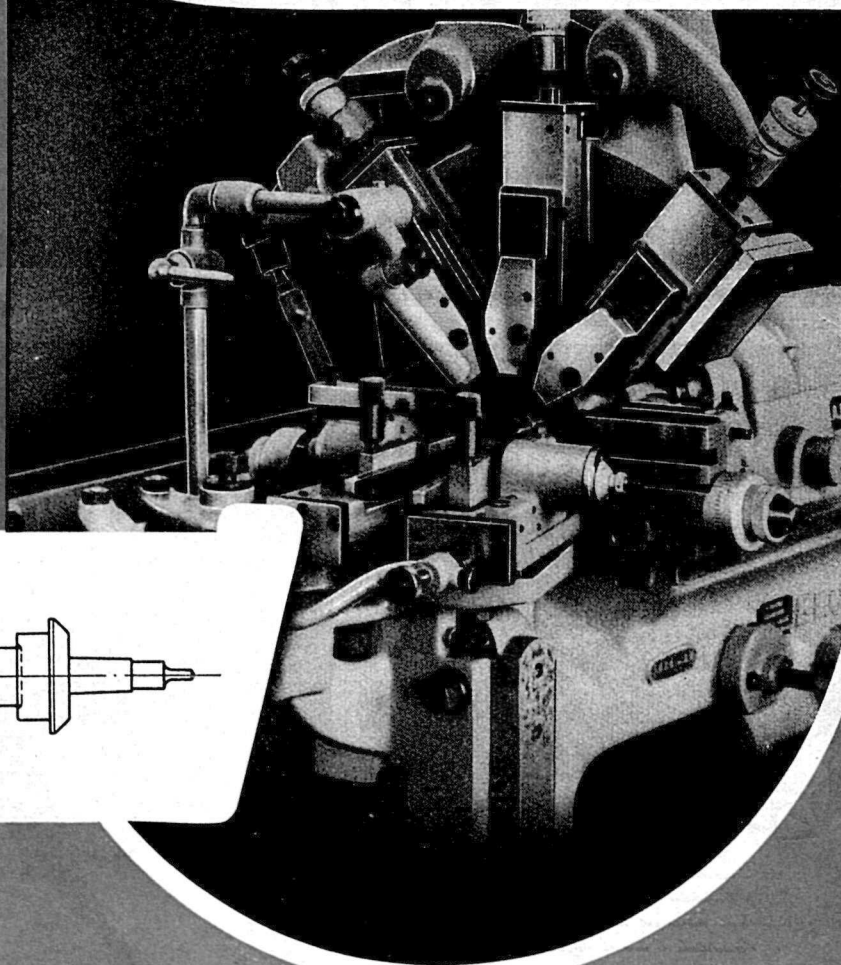


LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE
DES ASSOCIATIONS PATRONALES, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE
ET DE LA FIDUCIAIRE HORLOGÈRE (FIDHOR)

BECHLER



Le décolletage est la première opération par laquelle passent une bonne partie des pièces de la montre. Il importe donc d'en tenir les tolérances aussi serrées que possible. Les nouveaux tours automatiques BECHLER, d'une précision remarquable, répondent à toutes les exigences.

MONNIER
RADIUM

Une PIERRE PRÉCIEUSE

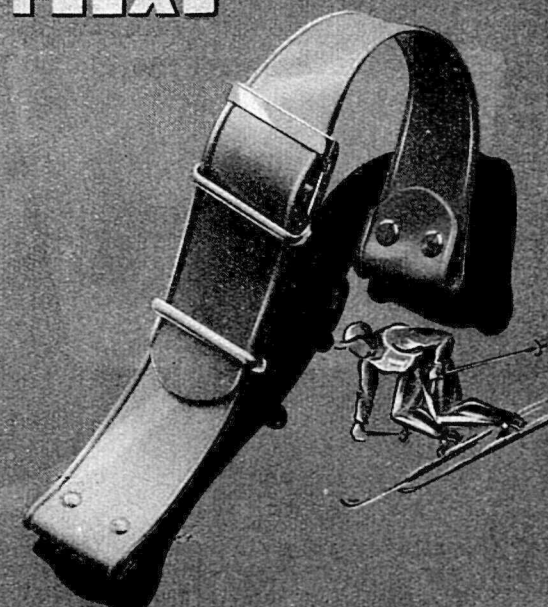


Une pierre précieuse est un trésor qu'on garde jalousement. Pour la montre aussi, une bonne pierre est le trésor qui lui donnera l'assiduité de marche exigée actuellement.

PIERRES FINES
MEROZ FRÈRES
LA CHAUX-DE-FONDS



FLEXO LE BRACELET-MONTRE THERMOPLASTIQUE



FABRICANT
E. Wolfsberger jun.
LANGENBRUCK

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 22.- Fr. 11.-
Compte de chèques postaux IV b 426

Régie des annonces:
PUBLICITAS S. A., NEUCHÂTEL
Téléphone 5.42.25

RÉDACTION ET ADMINISTRATION: LA CHAUX-DE-FONDS, RUE LÉOPOLD-ROBERT 46, TÉLÉPHONE 2.24.49

Organisation du monde

LA FIN DE LA S. D. N.

Au moment où le marteau du président s'est abattu pour la dernière fois sur la table des séances, à ce moment-même la dissolution de la Société des Nations a été effectivement prononcée. La liquidation proprement dite, confiée à un comité spécial, prendra toutefois un certain temps encore. Les bâtiments de Pregny sont devenus la propriété de l'O.N.U. Certaines des activités reprises par la nouvelle organisation vont pouvoir se poursuivre sans interruption.

La dernière assemblée de la S. d. N. s'est ouverte le 8 avril. En fait, elle prolongeait la 20^{me} session, ajournée le 14 décembre 1939. M. Hambro, président, dut d'abord déclarer celle-ci close et c'est ensuite que M. Costa du Rels, président du Conseil de la S. d. N., inaugura la 21^{me} session qui, le 18 avril, a pris fin.

Ainsi se termine une période d'un quart de siècle qui représente, tout à la fois, un chapitre distinct de l'histoire de Genève et un chapitre non moins important de l'histoire du monde.

Pourquoi la S. d. N. disparaît-elle? La réponse a été longuement exposée par l'auteur d'un ouvrage récent: « La Société des Nations n'est pas coupable ». Lester, le secrétaire général, a dit que la responsabilité de l'échec incombe aux dirigeants et aux peuples-membres qui se sont contentés d'une adhésion de pure forme et n'ont pas voulu accepter certains sacrifices pour en éviter de plus lourds; elle incombe également aux

peuples et aux Etats qui ont cru qu'ils pourraient jouer le rôle de spectateurs.

L'O.N.U. va remplacer la S. d. N. Au lieu de l'arbitrage obligatoire, c'est le droit de veto des seules grandes Puissances; au lieu de la réduction des armements, la bombe atomique. La S. d. N. n'avait point su organiser la sécurité. Maintenant, on a « donné des dents au pacte ». Il y a opposition entre l'esprit du Covenant de 1918, qui représente l'aboutissement de la tradition juridique européenne, et celui de la Charte de San Francisco, d'inspiration essentiellement américaine, mais qui porte aussi la marque russe.

L'O.N.U. dispose, d'emblée, de moyens d'action qui dépassent ceux de la S. d. N. Son premier budget annuel se monte à plus de 20 millions de dollars, contre 9 millions de francs-or. Le fonds de roulement est, aujourd'hui, de 10 millions de dollars, hier il n'était que de 7 millions de francs. Le secrétariat de la S. d. N. comptait 735 fonctionnaires, celui de l'O.N.U. en engage aussitôt 2850.

La S. d. N. laisse derrière elle une expérience, sans laquelle l'Organisation nouvelle n'aurait pu prendre son essor. Elle abandonne à celle-ci une œuvre économique et sociale, pour ne pas dire politique, qui représente un capital d'une valeur inestimable. Les Nations unies ont pour elles la rentrée en scène des Etats-Unis, qui ignoraient systématiquement l'institution de Genève, et de l'U. R. S. S. qui n'apporta à celle-ci qu'un appui théorique et occasionnel. L'O.N.U. atteint enfin à cette universalité à laquelle aspirait, vainement, la S. d. N.

Trente-quatre délégations étaient réunies, ces jours derniers, à Genève. L'Autriche a été autorisée à envoyer un observateur. Les Argentins avaient fait leur réapparition. Le gouvernement de Rome adressa un message par lequel il rappelait que l'Italie appartenait aux Puissances fondatrices.

Le travail, à l'Ariana, a été prestement enlevé. Une première commission s'est occupée des problèmes généraux, cependant que la deuxième en examinait l'aspect financier et administratif.

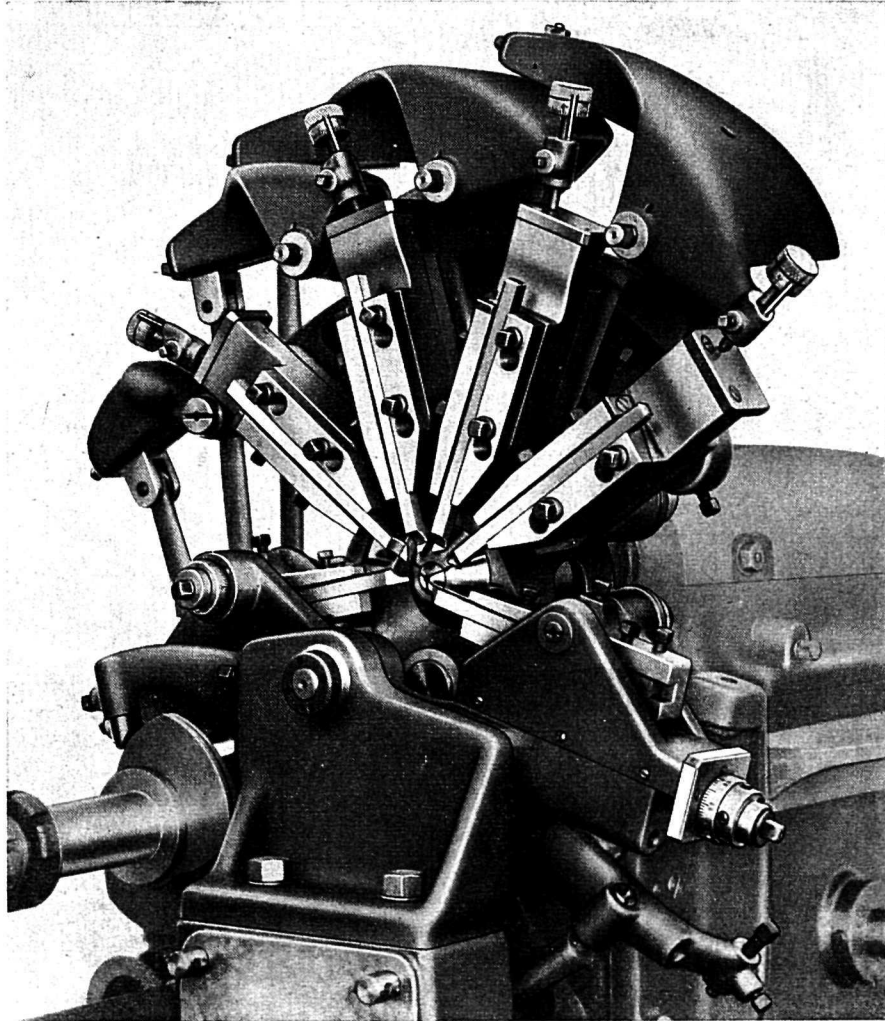
Après le rapport du secrétaire général par interim sur les travaux de la S. d. N. durant la guerre, montrant au prix de quelles difficultés celle-ci a vécu de 1939 à

Sommaire

	Pages
ORGANISATION DU MONDE	
La fin de la S. D. N., par Ch. Burky	277
COMMERCE PRIVÉ CONTRE COMMERCE D'ÉTAT	
Missions d'achat	281
PROBLÈMES D'APRÈS GUERRE	283
VERS LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE MONDIALE	
Premiers pas	285
STATUT MONÉTAIRE INTERNATIONAL	
Entrée en fonctions de la B. R. et du F. M.	287
TABLEAU DES IMPORTATIONS-EXPORTATIONS	
pendant les trois premiers mois 1946 et 1945	295
DIVERS	279 - 283 - 285 - 289

PETERMANN

P 4



TOUR AUTOMATIQUE P 4 A 6 OUTILS, DE HAUTE PRÉCISION, POUR L'HORLOGERIE

MACHINES A TAILLER LES ROUES ET LES PIGNONS
MACHINES A FRAISER LES CARRÉS
MACHINES A TAILLER LES BREGUETS
MACHINES A MEULER LES INTÉRIEURS

FOIRE DE BALE 1946, HALLE VI, STAND N° 1671

S. A. JOS. PETERMANN - MOUTIER (SUISSE)

1945, les délégués discutèrent de toute une série de questions. Les Nations unies reprennent à leur compte tous les biens de la S. d. N., y compris les bâtiments, la bibliothèque, le matériel de bureau, tant à Genève qu'à La Haye, enfin les archives.

L'O. N. U., c'est-à-dire le Conseil économique et social, s'incorpore les services techniques et non politiques de la S. d. N. Les Puissances mandataires remettent les territoires sous tutelle à un Conseil spécial que nommeront les Nations unies. Le travail en faveur des réfugiés sera poursuivi. L'O. N. U., de même, accepte l'Institut de coopération intellectuelle et il est probable qu'il s'intéressera à l'Union internationale de secours.

La Cour permanente de justice internationale est discutée. Celle de l'O. N. U. est déjà constituée.

La question financière est réglée. Il y aura répartition des biens — cotisations arriérées comprises — entre les membres ou report, pour ceux d'entre eux qui appartiennent aux Nations unies, au cahier des comptes de

l'O. N. U. L'U. R. S. S. est louée pour le tribut qu'elle a payé à la cause de la liberté, mais elle ne touchera rien.

Ajoutons qu'on reviendra aux travaux de désarmement de la S. d. N., bien qu'il soit dans les intentions des Nations unies de créer une armée internationale de quelque 2 millions d'hommes.

La Suisse ne voit pas sans mélancolie disparaître la S. d. N. Mais, elle est certaine que l'esprit de celle-ci vivra dans l'O. N. U.

Il est possible, et peut-être même probable, que Genève va reprendre une certaine activité internationale, ne serait-ce que parce que le B. I. T. reviendra vraisemblablement dans cette ville ou qu'on y pourrait installer les services de l'U. N. R. A. Devant les difficultés qu'a l'Amérique à loger l'Organisation nouvelle, nombreuses sont les délégations qui estiment que Genève, au centre névralgique du continent, est appelée à reprendre son influence, surtout depuis que les Russes, comme on le dit, en sont d'accord. Ch. B.

La prochaine Foire d'échantillons

Dans quelques jours, la Foire suisse d'échantillons, qui durera du 4 au 14 mai, ouvrira ses portes. Événement important qui intéresse non seulement Bâle, mais la Suisse tout entière. Quelles seront les principales caractéristiques de cette manifestation ? Ainsi que le directeur Broghe l'a relevé au cours d'une récente interview, cette première fois de la paix sera avant tout consacrée à l'exportation qui joue dans l'économie de notre pays un rôle important.

En effet, sur la participation record de 2000 exposants, en chiffre rond, contre 1771 l'an dernier, ce sont les industries orientées vers l'exportation qui en forment la plus grande partie. D'autre part, l'amélioration des conditions de transport et la reprise des relations internationales permettent d'escompter la venue de nombreux visiteurs étrangers qui s'intéressent avant tout à nos industries d'exportation. Jusqu'à présent, 8 à 10.000 visiteurs étrangers, pour la plupart des industriels et des commerçants, ont déjà annoncé leur venue à la direction de la foire. La question du logement a suscité quelques difficultés. Des chambres d'hôtel ont déjà dû être réservées à Lucerne, Baden, Rheinfelden et Zurich pour les visiteurs étrangers. Pendant la foire, les permissionnaires américains viendront bien à Bâle, mais ne logeront pas dans les hôtels de la ville, afin d'éviter l'encombrement, car on prévoit une grande affluence de visiteurs.

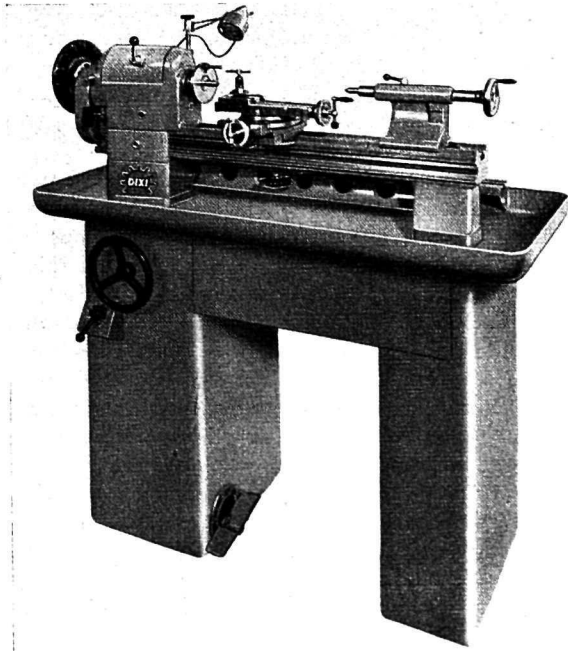
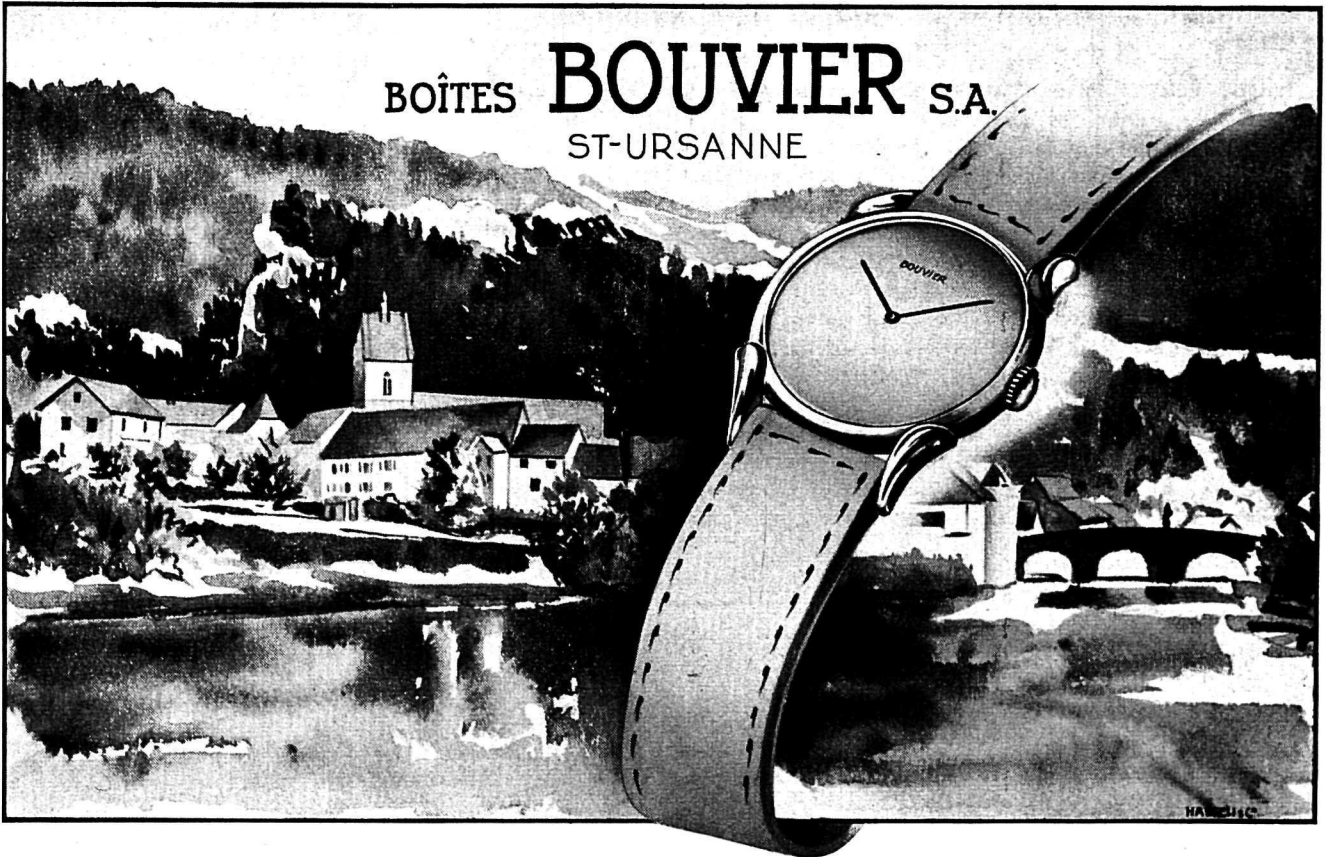
En ce qui concerne les installations de la foire elle-même, on note que la superficie disponible a été augmentée de 15.000 m². Et malgré cela, il a fallu refuser près de 500 exposants nouveaux, faute de place. On a procédé à une plus grande concentration des groupes professionnels, ce qui représente certainement

un progrès, car le commerçant moderne n'a plus le temps de parcourir les 14 halles pour voir ce qui l'intéresse particulièrement. Eu égard aussi aux visiteurs étrangers, il importait de leur présenter la production suisse d'une manière aussi concentrée que possible, afin de faciliter les transactions commerciales et d'en assurer le succès. Le pavillon de l'horlogerie sera à la place d'honneur ; il sera, en effet, aménagé dans l'importante halle d'entrée, d'une superficie utilisable de 3000 m². Ce qui montre, une fois de plus, que l'horlogerie symbolise à merveille le travail de qualité de l'industrie suisse.

Cette première foire de la paix fait surgir avec plus d'acuité encore la question de sa transformation en foire internationale qui préoccupe depuis longtemps déjà les milieux intéressés. Il semble que le projet primitif d'organiser deux foires ait été abandonné. On préférerait organiser autour de la foire suisse une couronne de pavillons étrangers qui, sous forme d'expositions collectives, représenteraient les principales activités économiques de leurs pays. L'échange international des marchandises qui demeure une des principales préoccupations de l'après-guerre, s'en trouverait ainsi encouragé. La Suisse se doit de participer à cet effort général en offrant l'hospitalité à des pavillons étrangers. Mais c'est là un problème qui n'est pas encore définitivement résolu. La prochaine Foire suisse d'échantillons sera à nouveau une belle manifestation du travail national. Elle montrera que la Suisse est prête à collaborer avec toutes ses ressources industrielles et commerciales à la reconstruction du monde d'après-guerre.

IMPRIMEURS : HAEFELI & Co, LA CHAUX-DE-FONDS

BOÎTES **BOUVIER** S.A.
ST-URSANNE



Tour 4/42



MACHINES ET OUTILLAGE
DE PRÉCISION

DIXI S.A.

USINE II

LE LOCLE - SUISSE

Commerce privé contre commerce d'Etat

MISSIONS D'ACHAT

Le commerce d'Etat, en tous pays, surtout aux Etats-Unis, concurrence rudement le commerce privé. Les gouvernements procèdent eux-mêmes à des ventes et à des achats et semblent assez souvent ignorer les entreprises particulières et leurs organisations.

Mais, une réaction se prépare. Les exportateurs américains, notamment, insistent auprès de l'Export and Import Bank pour qu'elle surveille plus étroitement la manière dont les gouvernements européens utilisent les prêts qu'elle leur accorde. Ils reprochent à la Banque de négliger l'occasion d'acheminer ceux-ci dans le canal des transactions commerciales privées. Ils font remarquer que la politique de déférence des autorités de Washington envers la souveraineté des gouvernements étrangers, bénéficiaires des crédits, a atteint un point où l'utilisation de ces fonds met réellement en danger les intérêts du commerce américain.

Il n'y a pas eu un seul exemple où les prêts de l'Eximbank eurent pour effet une amélioration quelconque dans le domaine du commerce privé ou même une indication concrète que les missions d'achats étrangères, maintenues aux Etats-Unis, seraient prochainement supprimées.

Les exportateurs ajoutent, en ce qui concerne la France, que l'intention, annoncée par le gouvernement de Paris, de diminuer d'une manière draconienne les dépenses civiles devrait se traduire par une réduction importante des dépenses de tant de missions d'achat et de services maintenues à Washington et à New-York.

Ils espèrent que les représentants des groupements d'industries privées seront dorénavant des agants effectifs, en dépit de la résistance de certaines missions étrangères à abandonner leur emprise totale. On admet qu'il soit nécessaire pour la plupart des Etats de maintenir le contrôle de leurs importations, mais on fait remarquer que le système des licences et le contrôle des changes déjà existants suffiraient à cette tâche.

Le gouvernement américain, devant cette critique, a annoncé officiellement que les achats gouvernementaux cesseront aussitôt que possible. On relève à ce propos que pour les achats effectués à Londres, par exemple, il fallait passer par trente-quatre bureaux différents. D'ores et déjà, la Maison-Blanche a rendu au commerce privé le soin de conclure les transactions commerciales en Europe. L'intention est d'en faire autant en Amérique et dans d'autres continents, ultérieurement.

Néanmoins, les missions d'achat n'ont pas disparu et le président de l'Eximbank a déclaré que les pouvoirs dont dispose son Institut ne lui permettent pas d'obliger les pays emprunteurs à renoncer aux achats de marchandises américaines par l'intermédiaire de leurs missions officielles.

En réponse aux multiples critiques soulevées par les maisons d'exportation contre les pratiques actuelles, M. Martin a indiqué que la Banque a fait l'impossible pour encourager le retour au commerce privé avec les pays libérés. Néanmoins, il faut prendre en considération le fait qu'une grande partie des crédits bancaires est destinée aux achats d'équipement lourd, dont l'exécution et la livraison présentent des difficultés techniques pour les importateurs privés. La Banque désire que les achats d'autres produits soient effectués autant que possible par les commerçants privés et elle a obtenu des assurances, lors de l'octroi de quelques prêts récents de reconstruction, que les crédits seraient mis à la disposition des importateurs privés.

Elle reprit son réquisitoire dans son rapport semestriel au Congrès, renouvelant ses vives appréhensions au sujet de la présence prolongée aux Etats-Unis des missions d'achat étrangères et son vœu de leur disparition.

Le rapport susdit ajoute que quelques maisons peuvent avoir à terminer les opérations transitionnelles de fournitures de guerre, mais que « ces opérations devraient être soumises à certaines conditions et que dans cette période de transition prendrait fin, les missions devraient disparaître ». Il cite les plaintes des exportateurs américains contre ces missions qui méconnaissent les canaux commerciaux normaux et les relations établies entre fournisseurs de l'Union et distributeurs étrangers ; il signale également la tendance des missions à s'éterniser dans le commerce futur avec les Etats-Unis.

La presse s'est emparée de ces arguments. L'éditorial de la section commerciale du « New York Times » insiste, une fois de plus, pour la suppression des missions étrangères qu'il déclare être du gaspillage économique et trouve contraires à l'intérêt élémentaire des contribuables américains. Il cite comme exemple une mission disposant de crédits considérables qui, refusant de se conformer à l'usage des exportateurs nord-américains, alla porter ses ordres, à des prix beaucoup plus élevés, en Amérique latine. Le « New York Times » estime que l'Eximbank est insuffisamment énergique et que les nouveaux emprunts devraient comporter une clause obligeant à faire dorénavant les achats par les voies usuelles.

Toute cette campagne semble avoir porté ses effets. Le département du Commerce indiquait, il y a une semaine, que, d'après les dernières statistiques, les achats des missions officielles étrangères diminuent. Selon les Railroads, 36 % des exportations entre le 24 août 1945 et le 22 mars dernier ont été effectuées par le commerce privé, contre 12 %, de janvier à août 1945. Suivant le Port de New-York, 54 % des exportations se font par les soins du commerce privé.

Les missions d'achat perdent graduellement du terrain.

PLASTIQUE



*C'est le cadran
qui décide le client!*

ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS DE CADRANS MÉTAL

Problèmes d'après-guerre

La Suisse — pourtant restée étrangère au conflit — a eu à résoudre ses problèmes de guerre. Demain, aujourd'hui déjà, se posent à elle des problèmes d'après-guerre. Des solutions plus ou moins heureuses qu'elle y apportera dépend en grande partie la prospérité des années à venir.

Le malheur réside en ceci que les réponses aux épineuses questions d'après-guerre ne dépendent pas que de nous. De plus en plus, par l'effet de l'interdépendance économique, les faits s'enchevêtrent à un point tel qu'il devient presque impossible d'exercer sur eux une action efficace et durable. A chaque instant nous nous heurtons à des intérêts opposés, à des volontés contraires, que nous ne pouvons pas simplement ignorer, mais au contraire avec lesquels il faut composer.

Les difficultés de la production et de l'exportation ne sont plus seulement d'ordre technique ou commercial ; elles s'étendent constamment au plan économique, au plan politique et social. Si l'on songe à l'emprise croissante de l'état-providence dans tous les domaines, on peut se demander ce que devient dans cette affaire cette chère liberté du commerce... Peut-elle encore fleurir ailleurs que dans notre poussièreuse constitution ? Quel prince charmant réveillera-t-il cette princesse endormie ?

Tout ceci pour « situer » la position du chef d'entreprise en face des problèmes de l'après-guerre. Sa liberté d'action est singulièrement restreinte : journallement l'Etat et ses multiples offices, des organisations professionnelles, syndicales, suisses, étrangères ou mondiales... prennent à sa place des décisions, auxquelles il n'a plus qu'à se soumettre. Souvent il ne peut même pas se faire entendre. Et, néanmoins, il reste responsable de la bonne marche de ses affaires.

*

**

Les temps d'après-guerre se ressemblent, et pourtant ils diffèrent. L'année 1946 rappelle sur bien des points l'année 1919. Nous laissons à de plus compétents que nous le soin de dire si 1947 et 1948 ressembleront à 1920 et 1921... L'étude des « constantes » d'après-guerre serait bien intéressante à faire et rendrait service, sinon immédiatement, du moins pour la prochaine ! Nous nous bornerons pour l'instant — et sans recourir à aucun chiffre des statistiques officielles ou autres — à établir un certain parallélisme entre l'après-guerre d'il y a vingt-cinq ans et l'après-guerre actuelle.

*

**

Attachons-nous tout d'abord à relever certains points communs.

L'une et l'autre sont caractérisées — et il n'y a rien de surprenant à cela — par un état économique incohérent, inconsistant, chaotique.

L'une et l'autre se trouvent sous le signe des dépréciations monétaires, des hausses de prix, des conflits de salaires.

Dans ces situations instables, la conjoncture immédiate est bonne, tant est grande la « fringale » de tous produits, tant sont immenses les besoins.

Grâce à l'inflation, l'appauvrissement général provoqué par les destructions de guerre ne se fait pas sentir tout de suite.

L'économie profite encore — par force d'inertie — de l'énorme impulsion provoquée par le déploiement sans frein des énergies mises en valeur pour la conduite de la guerre.

Des entreprises augmentent — nominalement tout au moins — leur capital ; des usines s'agrandissent, d'autres se créent...

Les exportateurs s'efforcent inlassablement de regagner les marchés perdus et de s'introduire sur de nouveaux.

Et tout cela est fort bien. Mais ne nous laissons-nous pas, en 1946 comme en 1919, entraîner par un certain « emballement » ?

*

**

Voyons rapidement en quoi diffèrent ces deux après-guerre.

Le manque de matières premières est plus grand maintenant qu'il y a vingt-cinq ans.

Les stocks moins abondants et les dettes en banque moins lourdes — moins considérables et à des taux plus bas.

Les crédits à l'exportation — de si cuisante mémoire — restent dans des limites plus restreintes... mais pour combien de temps encore ?

En ce qui concerne l'horlogerie tout spécialement : il existe actuellement des organisations qui faisaient totalement défaut il y a vingt-cinq ans.

Enfin, en 1946, nous avons le souvenir des expériences de 1919 !

Et tout cela aussi est fort bien.

*

**

Nous verrons dans un prochain article les conclusions à dégager de ce parallèle.

M. P.

Négociations commerciales franco-suisse

Du 4 au 12 avril 1946 a siégé à Berne, la Commission mixte franco-suisse prévue par l'accord commercial du 16 novembre 1945. La délégation suisse était présidée par M. Hotz, directeur de la Division du commerce et la délégation française par M. Drouin, Ministre plénipotentiaire, directeur des affaires économiques au Ministère des affaires étrangères. La commission a procédé à un échange de vues au sujet de l'application de l'accord commercial et de l'accord financier et a examiné diverses propositions tendant à améliorer les relations commerciales entre la Suisse et la France. Une entente est intervenue sur un certain nombre de points. L'accord commercial du 16 novembre arrivant à expiration le 31 mai 1946, des négociations en vue de fixer le régime applicable à partir de cette date auront lieu au mois de mai.

COMPAGNIE



D'ASSURANCES

NATIONALE SUISSE

SIÈGE SOCIAL :
STEINENGRABEN 41
BALE

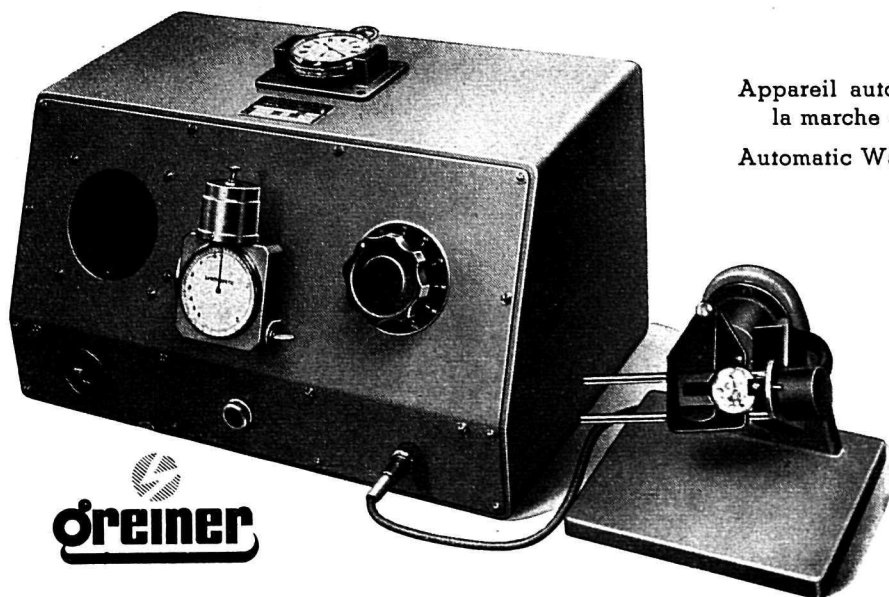
DIRECTION ROMANDE :
RUE DU MONT-BLANC 16
GENÈVE

SERVICES SPÉCIALISÉS POUR :

ASSURANCES TRANSPORT
D'HORLOGERIE-BIJOUTERIE

ASSORTIMENTS DE VOYAGES
BIJOUX ET FOURRURES

TOUTES ASSURANCES ACCIDENTS ET DOMMAGES



Appareil automatique à observer
la marche des montres

Automatic Watch timing machine


greiner

ELECTRONIC INSTRUMENTS

R. GREINER
LANGENTHAL

Vers la conférence économique mondiale

PREMIERS PAS

On se souviendra qu'on apprit, à fin février, que cette réunion, prévue pour mars, ne pourrait avoir lieu avant juillet.

L'incertitude qui règne à propos du crédit américain demandé par la Grande-Bretagne fut un des principaux facteurs de cette prorogation. Au surplus, le gouvernement des Etats-Unis ne désire pas rendre publique la nomenclature des marchandises qu'il offre aux accords commerciaux avant d'avoir pris connaissance de celle que doivent établir les autres pays.

Ces retards n'empêchent pas que se précisent les contours de la prochaine Conférence commerciale des Nations unies, comme on l'appelle aussi. Les organisateurs préparent activement un programme en vue d'amener les pays qui seront représentés à adhérer à une réduction de leur tarif douanier et à atténuer les entraves aux échanges internationaux, comme l'ont déjà réalisé les Etats-Unis dans leurs accords avec une douzaine de pays, accords qui peuvent servir de modèles.

Quatorze pays ont été déjà invités à une conférence préliminaire pour discuter des réductions initiales en matière douanière et les Américains examinent les plans destinés à conduire d'autres Etats à des réductions analogues. Ces pays bénéficieraient des concessions qu'accorderait la conférence préliminaire, mais les perdraient s'ils ne réduisaient pas eux-mêmes leur tarif douanier. Les services compétents de l'Union dressent une liste de 5000 articles sur lesquels les Etats-Unis seraient prêts à envisager des concessions dans les traités réciproques. Parallèlement à cette action, il convient de signaler celle de la Chambre internationale de commerce, dont l'assemblée plénière du Conseil se réunira à Paris, en mai prochain, pour examiner les rapports des sous-commissions spéciales créées en vue d'étudier les problèmes économiques internationaux. On sait que l'Exécutif de la Chambre, réuni à New-York en décembre dernier, avait adopté une résolution approuvant le projet de charte de l'Organisation du commerce internationale préconisé par la Maison-Blanche.

Ce n'est pas en vain que la Conférence économique ou commerciale est qualifiée de mondiale. En janvier dernier, à Londres, une résolution adoptée par le Conseil économique et social des Nations unies tendait à permettre aux pays ne faisant pas partie de l'O.N.U. de coopérer à l'organisation du commerce d'après guerre, ceci sur l'initiative des Etats-Unis. On dit que les Américains attribuent une grande importance à la participation de la Suède et de la Suisse, sorties indemnes de la guerre et dont les principes commerciaux sont sains.

Comme préparation à la Conférence internationale, mais aussi à la Conférence préparatoire des quinze nations alliées qui, à part la Russie, ont déjà répondu favorablement, le gouvernement travailliste du Royaume-Uni vient de décider de deux mesures de la plus haute signification. Premièrement, il entend engager des conversations avec les Dominions, puis il consultera les

associations métropolitaines, économiques et syndicales.

Ses préparatifs semblent apporter la preuve qu'il envisage avec confiance les perspectives de ratification par le Congrès américain de sa demande d'emprunt.

Ce crédit est, sans que le gouvernement de Londres cherche à faire du chantage en aucune façon, la condition « sine qua non » d'une participation très active de la Grande-Bretagne, tant au Fonds monétaire international et à la Banque de Reconstruction qu'à la conférence économique mondiale.

Les Anglais ont déjà pris contact avec les Dominions pour tenir une réunion préliminaire concernant l'attitude qu'ils prendront tous aux conférences mondiales, partielle ou totale. L'Inde sera conviée. Il est, en effet, indispensable absolument que le Commonwealth soit consulté sur l'intérêt qu'il voit au système de préférence qui le caractérise. L'Amérique, mais d'autres Etats aussi, considère qu'il y a là l'un des obstacles les plus redoutables à l'expansion du commerce mondial. La suppression des tarifs inter-britanniques pourrait seule assurer le succès de l'entente internationale.

En principe, le gouvernement britannique n'est pas opposé à faire un geste ; toutefois, il tient à savoir si, en se faisant, il ne porte pas préjudice à ses partenaires. En somme, le système de la préférence impériale est sur la défensive.

D'autre part, les travaillistes se sont adressés aux organisations économiques du pays pour leur demander quelle utilité ils voient au maintien de la dite préférence, quelles concessions pourraient être demandées en échange aux autres pays, concessions susceptibles de renforcer l'expansion britannique, en particulier sur les marchés d'outre-mer, enfin quelle attitude les milieux d'affaires adoptent à l'égard de la propre armature douanière anglaise et des questions tierces de relations internationales, telles que contrôle des devises, subventions, contingentement de l'importation, accords internationaux de producteurs.

Nous voici donc en présence d'un programme défini, alors que celui des Etats-Unis l'est tout autant. Reste à savoir sur quelle base un compromis pourrait être établi. De toutes manières, il devrait pouvoir favoriser l'expansion suisse dans l'économie mondiale.

Y.

Légations et consulats

M. Luis Sánchez Ponton a remis au Conseil fédéral, le 2 avril 1946, les lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Mexique près la Confédération suisse.

M. Alfred Brunner, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Suisse en Egypte, est également accrédité auprès des gouvernements de l'Irak, du Liban et de la Syrie.

HELIOS
FABRIQUES DE PIGNONS
ARNOLD CHARPILLOZ
BÉVILARD SUISSE

Statut monétaire international

ENTRÉE EN FONCTIONS DE LA B. R. ET DU F. M.

(by) La Conférence internationale monétaire de Savannah a pris fin, rappelons-le, le 15 mars dernier. Vinson, secrétaire au Trésor américain, déclara à cette occasion que la tâche d'organisation de la Banque de Reconstruction et du Fonds monétaire avait été accomplie avec plein succès.

La dernière séance fut consacrée aux élections des douze directeurs de chaque institution. Les « Cinq Grands », les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la Chine et les Indes, ont droit, d'office, à cinq sièges dans l'un et l'autre Conseil d'administration. Les élus suivants sont, à la Banque : Canada, Chili et Cuba, Belgique, Pays-Bas, Pologne et Grèce ; au Fonds monétaire : Canada, Mexique et Brésil ; Belgique, Hollande et Tchécoslovaquie, Egypte.

Les élections au Fonds monétaire ont donné lieu à trois ballottages : le Canada, les Pays-Bas et la Tchécoslovaquie ont été élus au premier scrutin, chacun de ces pays ayant obtenu plus de 19 % des voix. L'élection du Brésil et du Mexique ne fut qu'une formalité, les accords de Bretton Woods leur garantissant des sièges. Quant à la Belgique et à l'Egypte, elles n'ont pu réunir le pourcentage prévu d'adhésions, malgré l'absence de candidats concurrents ; mais, après deux nouveaux scrutins, on décida, à l'unanimité, de les considérer comme élus.

Deux tours seulement sont nécessaires pour l'élection du Conseil de la Banque. La Grèce et la Belgique, en échec au premier scrutin, ont obtenu un acquiescement suffisant au second. La Norvège était proposée pour le Fonds, mais son candidat n'a pas apporté le satisfecit exigé.

Là-dessus, les gouverneurs de la Banque de Reconstruction et du Fonds monétaire se sont réunis pour une séance d'inauguration. Cette première assemblée s'est terminée dans une atmosphère d'harmonie ; les représentants de huit nations firent ressortir l'importance du travail accompli pendant dix jours. La B. R. et le F. M. existent donc officiellement, mais leur activité, tant en ce qui concerne les prêts que la stabilisation des monnaies, questions qui furent déjà évoquées, ne pourra commencer que d'ici quelques mois.

Avant la clôture de la séance, Lord Kynes, comme le signale la Western Union, a posé la question de savoir si un chômage chronique ne pourrait être considéré comme une raison pour l'abaissement éventuel, à l'avenir, de la valeur du sterling. Ceci équivaldrait à une réduction des prix de vente des produits britanniques à l'étranger.

La délégation des Etats-Unis, de son côté, a demandé au Conseil de la banque d'étudier le problème des prêts éventuels à long terme en vue de stabiliser les

monnaies. La même délégation a voulu savoir si le Fonds monétaire aurait le droit de subvenir aux besoins de reconstruction et d'armement et s'il serait autorisé à contrecarrer les sorties importantes ou prolongées de capitaux d'un pays quelconque, membre du Fonds.

Au début de ce mois, on signalait un amendement britannique à l'accord sur le Fonds monétaire. Le Royaume-Uni avait l'intention de présenter à la réunion du 1^{er} mai du Conseil des gouverneurs du F. M. une modification au règlement du Fonds, tendant à permettre à tous pays, au cas où sa balance commerciale passive conduirait au chômage, de dévaluer sa monnaie. Cette dévaluation éventuelle viendrait s'ajouter à celle de 10 % que les Etats-membres du Fonds ont le droit d'effectuer en conformité du règlement actuel. Sans doute, cette demande va-t-elle partiellement à l'encontre des objectifs mêmes de Bretton Woods, puisqu'il s'agissait de stabiliser la situation monétaire et commerciale.

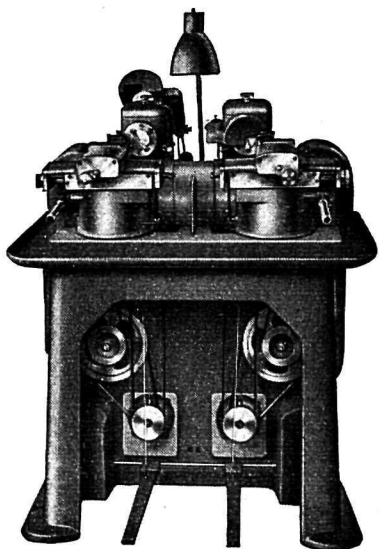
La réunion prévue pour le 1^{er} mai a été renvoyée au 6 pour les directeurs du Fonds monétaire international et au 7 pour ceux de la Banque de Reconstruction. Les directeurs s'occuperont, en premier lieu, de l'élection des présidents des deux institutions. Lewis Douglas, ancien directeur du Budget, soutenu par M. Vinson, a le plus de chances d'être élu président de la Banque, ceci en dépit de la campagne menée par M. Morgenthau, ancien secrétaire du Trésor, qui l'a qualifié, à en croire Agefi, de représentant des intérêts financiers de Wall Street. Camille Gutt, ministre d'Etat belge, serait élu président du Fonds. Comme on le sait, le traitement annuel des deux présidents du F. M. et de la B. R. est fixé à 30.000 dollars, nets d'impôts.

Dès ces premières réunions, les conseils d'administration des deux institutions siégeront de façon permanente pour résoudre les problèmes du financement des besoins de plusieurs pays, ainsi que de la stabilisation des monnaies. Parmi les questions qui doivent être encore étudiées figurent les demandes d'admission de l'Italie, de la Turquie, de la Syrie et du Liban (le Danemark est devenu, entre temps, le 39^{me} pays-membre du F. M. et le 38^{me} de la Banque) et l'organisation de la coordination avec le Conseil économique et social de l'O. N. U.

Voici bien du travail !

Rédacteur responsable de la partie rédactionnelle : La « Fédération Horlogère Suisse » S. A., La Chaux-de-Fonds.

Rédacteur responsable de la partie publicitaire : Publicitas S. A., Neuchâtel.



Machines semi-automatiques à tourner
pour la petite mécanique et l'appareillage.

Types spéciaux pour la fabrication des
ébauches et des boîtes de montres.

KUMMER FRÈRES, TRAMELAN

MACHINES DE HAUTE PRÉCISION



**VISITAGE
APPROFONDI**

WATCH STONES CO.S.A.
THOUNE SUISSE



CANONS EN METAL DUR
POUR MACHINES A DÉCOLLETER

S.MERILLAT

MECANIQUE DE PRECISION VILLIERS (VAL DE RUZ)

FABRIQUE DE PIERRES
POUR L'HORLOGERIE

*Ferdinand
Krügel & a*

Maison de confiance
fondée en 1902

TRAVERS (SUISSE)

TOUS LES GENRES:

PRÉCISION
GRANDE PRODUCTION
RAPIDITÉ DE LIVRAISON
EXPORTATION

L'activité de la Chambre de commerce française

La Chambre de commerce française en Suisse vient de tenir son assemblée générale à Genève. Diverses personnalités des deux pays honoraient cette réunion de leur présence. Dans son rapport annuel, M. Derippe, secrétaire général, releva que le déséquilibre monétaire compliquait le rétablissement des traditionnelles relations franco-suisse. Appauvrie par la guerre, notre voisine se doit de disposer de ses devises étrangères avec prudence. Malheureusement, l'intervention du fisc crée une sorte de malaise autour de ces avoirs. Pour l'instant, la France envisage ses échanges avec l'étranger sur la base du rendement maximum. Avec la Suisse, les échanges se trouvent facilités, depuis la récente dévaluation française. La Chambre de commerce est intervenue à Paris, afin que le rythme du commerce extérieur soit accéléré. Des résultats ont déjà été obtenus.

Les dernières statistiques montrent un accroissement sensible de nos échanges dont la valeur, pour 1945, se chiffre par 300 millions de francs suisses, dont 129 millions pour les exportations françaises en Suisse et 165 millions pour les exportations de notre pays vers la France. M. Derippe estime que le trafic des fruits et légumes pourrait être développé, si on laissait aux maisons de commerce la liberté de traiter directement sans passer par des groupements officiels. De grandes améliorations ont été apportées aux relations ferroviaires. Le prochain service, qui entrera en vigueur le 6 mai, prévoit la création de nouvelles relations diurnes et nocturnes entre Genève, Paris, Lyon, le Midi et, par conséquent, de nombreuses autres régions. Pour sa part, Air-France mettra en service des avions plus spacieux et plus confortables. Dans le domaine routier, des allègements sont également étudiés. La Chambre de commerce a multiplié les démarches pour que les visas consulaires soient délivrés plus libéralement.

Au point de vue fiscal, le rapport rappelle que seuls les possesseurs de biens en France, dont la valeur dépasse 200.000 francs par personne ou dont l'enrichissement depuis le 1^{er} janvier 1940 est supérieur à 50.000 francs par personne, sont tenus de faire une déclaration pour l'impôt de solidarité. Retenons enfin que la Foire de Lyon aura lieu du 27 avril au 5 mai.

Protection de l'industrie horlogère

Le Conseil fédéral, dans sa séance de mercredi, a approuvé le rapport de gestion du Département de l'économie publique. En 1945, ce département a statué sur 732 demandes concernant l'autorisation d'ouvrir de nouveaux établissements horlogers et d'agrandir, transformer ou déplacer des établissements existants (414 en 1944). Sur ces 732 requêtes, 68 ont été agréées soit : ouvertures et réouvertures : 68 ; agrandissements de locaux : 47 ; augmentation du nombre des ouvriers : 180 portant sur 1617 ouvriers ; transformations : 36 ; déplacements : 85 ; autres demandes : 52. L'augmentation sen-

sible du nombre des demandes dont les autorités fédérales ont été saisies est due notamment à l'amélioration subite survenue après la réouverture de la frontière franco-suisse. L'illusion d'un avenir de prospérité illimitée a provoqué, chez un grand nombre de personnes, le désir soit d'ouvrir une nouvelle entreprise horlogère, soit de développer ou de transformer une entreprise existante. Or, la capacité d'absorption des marchés étrangers n'est pas infinie. L'expérience a prouvé que, souvent, la crise succède à une période de grande prospérité dans l'industrie horlogère. Aussi les autorités compétentes doivent-elles observer une très grande réserve en matière d'octroi d'autorisations. Il est conforme à l'intérêt général d'échelonner les possibilités de travail sur plusieurs années et d'assurer ainsi à notre industrie horlogère une occupation stable plutôt que de développer d'une manière inconsidérée notre appareil de production, ce qui risquerait de provoquer par la suite un chômage massif.

Postes, télégraphes et téléphones

SERVICE DE LA POSTE AUX LETTRES PRIVÉES AVEC L'ALLEMAGNE

Les lettres et les cartes postales, non recommandées, admises maintenant à destination de l'Allemagne, ne peuvent pas être adressées poste restante. En revanche, les envois sous numéro de case postale sont autorisés, pourvu que l'adresse porte aussi le nom du locataire de la case. Les enveloppes ne doivent pas être doublées, ni comporter de dessins ou mentions autres que les adresses de l'expéditeur et du destinataire et les indications d'ordre postal. L'indication de l'expéditeur est obligatoire sur toutes les correspondances. L'adresse du destinataire doit mentionner la rue et le numéro de la maison ; autant que possible, on y fera figurer aussi la zone d'occupation et le numéro du territoire d'acheminement (Postleitgebiet). En Allemagne, tous les envois sont soumis à la censure.

Avis de L'Information Horlogère Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Léopold-Robert 42

MARQUES DE FABRIQUE

Vos marques sont-elles déposées dans tous les pays où elles sont employées ?

Si ce n'est pas le cas, faites-les protéger, pour prévenir un emploi ou un dépôt abusif.

Nous nous chargeons de toutes les démarches nécessaires et nous tenons notre tarif à disposition.

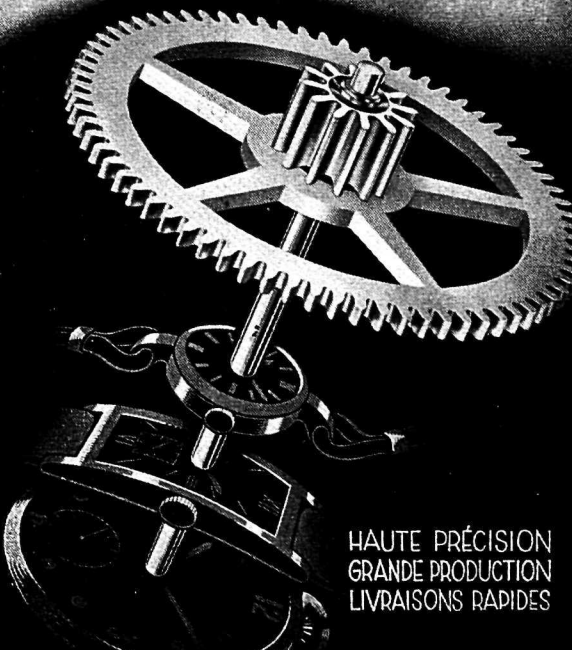
MISE EN GARDE

Nous mettons en garde contre :

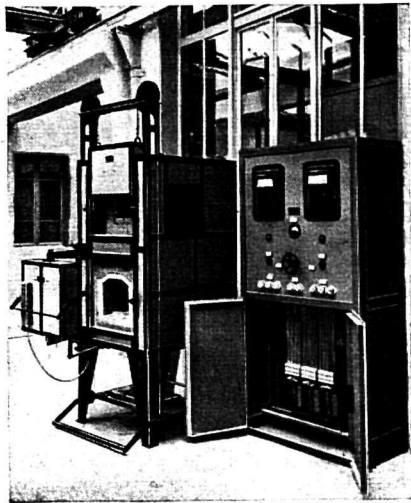
Umiker, E., Schulstrasse 36, Zurich-Oerlikon.

PIGNONS ASTRA

MARIUS CHARPILLOZ
BÉVILARD SUISSE



HAUTE PRÉCISION
GRANDE PRODUCTION
LIVRAISONS RAPIDES



Fours électriques
à moufle et à bain de sel pour tremper, recuire, revenir.

Fours pour l'émaillage
et tout autre traitement thermique.

Pyromètres
de haute précision, construits dans nos ateliers.

BOREL S. A., PESEUX
(Neuchâtel)

ECHAPPEMENTS
CHRONOGRAPHES
FINISSAGES

AXES D'EXPORTATION
GRANDE PRODUCTION



GUSTAVE SANDOZ & C^{IE}
SOCIÉTÉ ANONYME

SAINT-MARTIN

(NEUCHÂTEL) TÉLÉPHONE 7.13 66



DEPARTEMENT RHABILLAGÉ
pour tous calibres

CHATONS S.A. LE LOCLE (SUISSE)

Importante fabrique d'horlogerie de Genève
cherche

employé de fabrication

très au courant de la branche, pouvant diriger
département (acheminement des commandes,
terminaison, prix de revient, etc.);

employé d'expédition

au courant de toutes les formalités, connais-
sance de l'allemand et l'anglais. Places stables,
situation assurée pour personnes capables.
Offres détaillées avec références et prétentions,
sous chiffre D 7357 X, à Publicitas Genève.

Grandissages soignés

On entreprendrait 35 à 40.000 grandissages
par jour N° 7,75 à 17,50. Trous exacts, extra-
polis, 0 % ovale. Faire offres, sous chiffre
W 22321 U, à Publicitas Bienne.

Jeune commerçant

suisse allemand, avec diplôme commercial et
ayant terminé apprentissage commercial, cher-
che place dans bureau en Suisse romande, où
il aurait l'occasion de se perfectionner dans
la langue française. (Connaissance de la langue
anglaise et correspondance.) Offres à W. Glauser,
Horlogerie, Brigue (Valais).

La maison d'horlogerie

Dalla Costa Antonio

Corso Buenos-Aires 59
MILAN

grossiste avant la guerre, reprend son activité
et se recommande à MM. les

exportateurs

qui s'intéressent à la reprise des affaires en
Italie.

Correspondant

indépendant, de premier ordre
pour correspondance en

**anglais, espagnol, allemand,
français et italien**

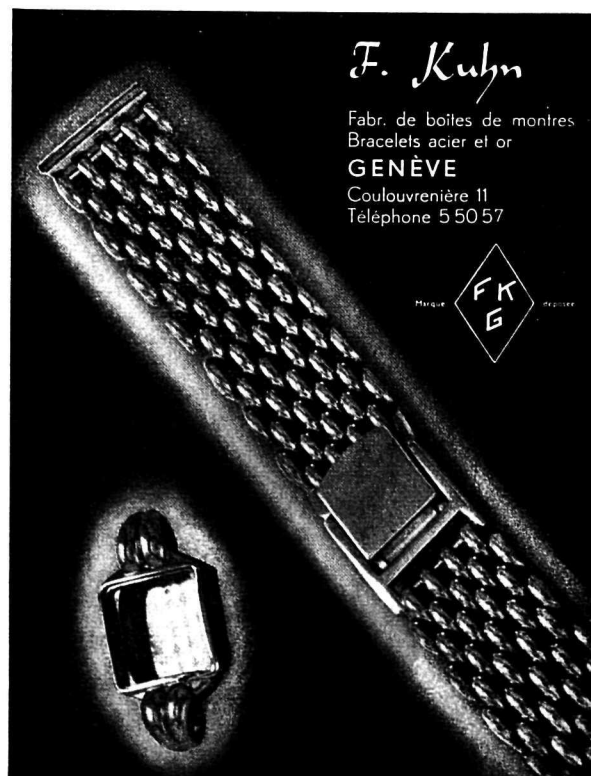
cherche changement de situation.

Offres sous chiffre P 3145 N, à
Publicitas Neuchâtel.

*A*bonnez-vous à

**LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE
SUISSE**

La F. H. S. est lue dans tous les pays du monde



ETAMPES

E. JEANRENAUD
BIENNE

SCHNEIDER & SPITTELER
OBERDORF
BALE CAMPAGNE

A. Aeschlimann
LA CHAUX-DE-FONDS
145 NUMA-DROZ
TEL: 2 18 61

Forets plats
0,04 - 2,5 mm

Forets SPIREC
0,1 - 2,5 mm

Forets EUREKA
0,35 - 5 mm

3
PRODUITS
SPHINX
CONNUS DANS LE MONDE ENTIER
USINES SPHINX-MULLER & C^{ie} S. A., SOLEURE

SEMOS

Société d'exportation de montres suisses, Bienne, cherche à acheter pour pays non-dollar

montres ancre

5 1/4, 8 3/4, 10 1/2, 11 1/2, 17-18". Faire offres détaillées avec prix et délais de livraison à SEMOS, case postale 183, Bienne 3.

Importante maison d'horlogerie de Rome

cherche représentations exclusives de fabriques d'horlogerie, possède permis d'exportations et importations. Références bancaires de premier ordre. S'adresser de suite, Maison La Corona, place Bel-Air, Genève, téléphone 4.56.24.

Lots de montres

Je cherche lots de montres assorties d'un total de 20.000 francs en compensation. Téléphone 4.56.24 Genève.

Serait acheteur de

mouvements et montres

tous genres pour l'exportation
(paiement comptant)

Arnex Watch

SAINT-AUBIN (Neuchâtel)
Téléphone 6.73.02

FOURNITURES DE BUREAU **V^{VE} C. LUTHY**
TIMBRES CAOUTCHOUC LA CHAUX-DE-FONDS

Imprimeurs

HAEFELI & CO

LA CHAUX-DE-FONDS

Appareil à observer les montres

COÏNCIDENCE

TYPE II ET V

La machine la plus pratique
et la plus répandue, pour
tous les horlogers.

Demandez démonstration
sans engagement.

J. L'Éplatténier

LA CHAUX-DE-FONDS

GIBRALTAR 6
TÉLÉPHONE 2.16.97

Pierre BRUNNER
successeur de BRUNNER FRÈRES

**PIERRES FINES
EMBOUTISSAGES
LE LOCLE SUISSE**

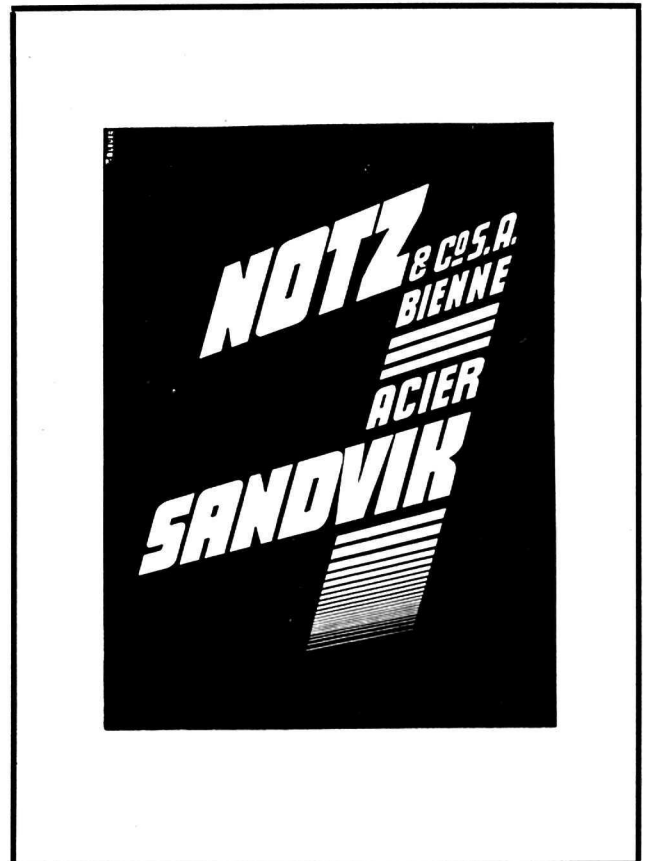


A. & A. GILOMEN S.A.

Montres Thuya & Midland

LENGNAU près Bienne

Spécialité: Chronographes



*Importation et exportation de l'horlogerie, bijouterie, etc.
pendant les trois premiers mois 1946 et 1945*

Position	Désignation de la marchandise	Importation				Exportation			
		3 premiers mois 1946		3 premiers mois 1946		3 premiers mois 1946		3 premiers mois 1946	
		Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	MONTRES ET HORLOGES								
		Pièces	Fr.	Pièces	Fr.	Pièces	Fr.	Pièces	Fr.
930-b	Porte-échappements, bruts	—	—	—	—	—	—	—	—
930-c	Ebauches complètes	—	—	—	—	26 256	85 823	12 798	49 496
931	Mouvements finis de montres	—	—	—	—	1 708 605	36 733 721	1 499 117	29 890 853
	Boîtes de montres :								
932	brutes ou finies, en métaux communs	10 660	5 839	—	—	69 348	411 300	3 313	40 016
933-a	brutes ou finies, en argent	2	15	—	—	6	144	—	—
933-b	brutes ou finies, en plaqué or	—	—	—	—	416	3 736	507	8 761
933-c	brutes ou finies, en or ou platine	—	—	—	—	152	19 015	—	—
934-b	Porte-échappements, terminés	—	—	—	—	13 549	87 299	106	536
934-c	Chablons	—	—	—	—	288	2 219	—	—
	Montres de poche :								
935-a	à boîtes métal	—	—	—	—	232 785	2 747 299	97 084	1 283 663
935-b	à boîtes argent	—	—	—	—	2 822	98 751	1 209	96 437
935-c	à boîtes or	—	—	1	150	1 292	357 405	594	169 412
935-d	compliquées	—	—	—	—	29 029	705 906	21 392	595 504
	Montres-bracelets :								
936-a	à boîtes nickel	1	20	1	87	2 627 436	62 549 823	1 620 562	38 540 326
936-b	à boîtes argent	—	—	—	—	154	9 561	78	5 842
936-c	à boîtes or	—	—	—	—	64 534	9 773 976	20 865	3 229 349
936-d	compliquées	—	—	—	—	68 530	5 042 586	207 811	13 321 194
	Autres montres :								
936-e	à boîtes métal	1 000	4 173	150	1 020	40 512	1 315 335	27 711	983 928
936-f	à boîtes argent	—	—	—	—	99	9 898	15	1 020
936-g	à boîtes or	—	—	—	—	26	6 409	5	1 535
936-h	Montres bijoux	64	2 714	67	6 406	1 114	508 584	617	372 856
936-i	Montres automobiles	—	—	—	—	1 120	12 964	47	2 093
	Total des 3 premiers mois 1946	11 727	12 761	219	7 663	4 881 023	120 481 754	3 513 831	88 592 821
	Total des 3 premiers mois 1945	219	7 663	—	—	3 513 831	88 592 821	—	—
	Différence totale des 3 premiers mois 1946	+ 11 508	+ 5 098			+ 1 367 192	+ 31 888 933		
		q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.
925	Parties ébauchées et ébauches de pendules	—	—	—	—	30	3 222	—	—
926	Parties finies de pendules	49	196	1,40	3 786	21,26	106 999	10,80	53 112
927	Horloges pour édifices	—	—	—	—	—	—	—	—
928	Pendules de cheminée et d'applique	28,69	47 980	96,38	114 575	301,47	1 096 434	87,86	746 554
929	Réveils	1,11	890	9,00	13 038	952,87	3 386 601	615,00	2 226 484
930-a	Pièces détachées de montres :								
	brutes, non assemblées	41,5	30 507	12,89	20 512	21	6 385	—	—
934-a	Autres pièces détachées de montres : finies, non assemblées	5	12 145	3	1 094	104,28	7 083 632	38,07	4 465 046
	Total des 3 premiers mois 1946	71,79	91 718	119,70	153 005	1 380,39	11 683 273	751,73	7 491 196
	Total des 3 premiers mois 1945	119,70	153 005	—	—	751,73	7 491 196	—	—
	Différence des 3 premiers mois 1946	- 47,91	- 61 287			+ 628,66	+ 4 192 077		
	Total général des 3 premiers mois 1946	—	104 479	—	—	—	132 165 027	—	—
	Total général des 3 premiers mois 1945	—	160 668	—	—	—	96 084 017	—	—
	Différence totale des 3 premiers mois 1946		- 56 189				+ 36 081 010		
	Outils	q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.
747	Outils d'horlogerie	14	655	—	—	66,81	454 521	20,34	136 092
	Verre								
689	Boules en verre, p. verres de montres, etc.	1 293,19	449 880	195,76	144 338	5	1 074	—	—
694-b	Verres de montres, polis	3	286	3	970	14,33	117 744	25,13	126 857
	Articles plaqués, dorés, etc.								
873-a	Articles dorés ou argentés	13,41	50 392	40,93	172 664	6,72	19 604	30	3 740
873-b	Articles plaqués or ou argent	32	8 077	1,06	34 983	3,60	128 696	—	—
	Orfèvrerie								
874-a	Orfèvrerie or	2,28	105 726	3,41	185 955	17,74	661 785	6,83	310 248
874-b	Orfèvrerie argent, même dorée	1,74	41 218	2,07	51 399	7,81	151 210	24	38 761
	Bijouterie								
874-c	Bijouterie vraie	1,69	197 284	1,64	245 839	16	168 304	1	16 159
	Pierres gemmes de tous genres								
638-a	Grenats, saphirs, rubis, bruts, p. l'horl.	10,11	82 997	20	720	8	16 300	1	2 260
638-b	Autres	17	342 479	20	138 092	24,79	2 154 127	2,79	350 886
	Boîtes à musique								
965	Boîtes à musique, finies	4	80	1	20	411,47	1 516 108	357,70	973 676

C. SANDOZ

LES GENEVEYS s/COFFRANE

FABRIQUE DE PIVOTAGES D'ÉCHAPPEMENTS

en tous genres, soignés et bon courant
SPÉCIALITÉ DE PETITES PIÈCES

Atelier bien organisé - Livraison rapide - Téléphone 7.21.26

POUR VOS QUESTIONS D'

IMPOTS

ADRESSEZ-VOUS A LA


SOCIÉTÉ DE

CONTROLE FIDUCIAIRE

DR J. REISER

GENÈVE, 23, RUE DU RHONE, TÉLÉPHONE 5.43.50
LAUSANNE, 5, PL. ST-FRANÇOIS, TÉLÉPHONE 3.44.00
BIENNE, 20, AVENUE DE LA GARE, TÉLÉPHONE 2.72.30


UN PRODUIT DE MARQUE



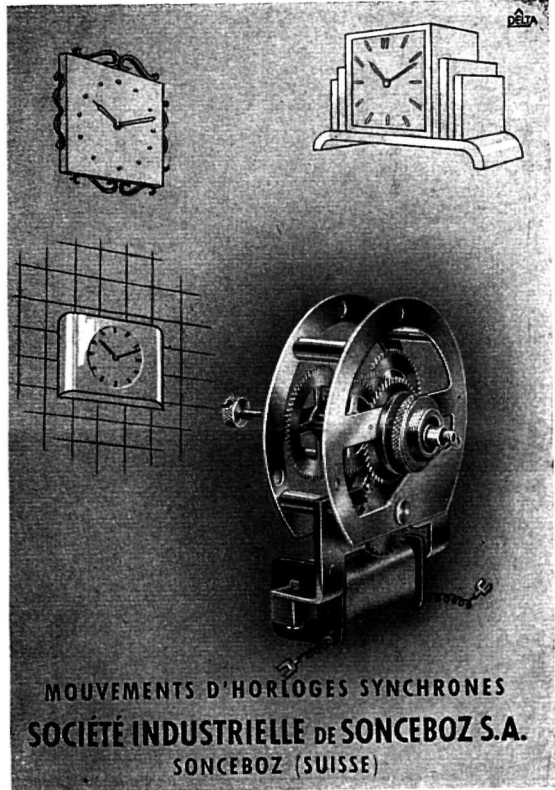
LA TECHNIQUE
AU SERVICE
DU GOÛT

FIEDLER

SOCIÉTÉ ANONYME
ARTS GRAPHIQUES
LA CHAUX-DE-FONDS



PUBLICITÉ DE CHOIX



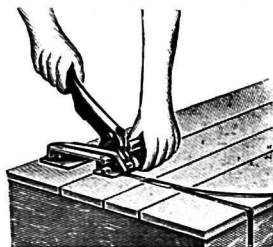
MOVEMENTS D'HORLOGES SYNCHRONES
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE SONCEBOZ S.A.
SONCEBOZ (SUISSE)

HALLE V

STAND 1234

Signode

feuillard
clous d'ancrage
plombs à sceller



PETITPIERRE & GRISEL
NEUCHÂTEL

LAUBSCHER FRÈRES & C^{IE} S. A.

Fabrique de fournitures d'horlogerie
vis, et décollages de précision.
La plus ancienne fabrique suisse de vis.
Fondée en 1846

TAUFFELEN
près Bienne (Suisse)



Spécialités: Vis brutes et polies pour horlogerie, optique, pendulerie, pièces à musique, électricité, petite mécanique, appareils photographiques, etc. Décollages en tous genres par procédés automatiques les plus modernes.

1846-1946 100 ans de précision.

Fabrique de fraises et scies circulaires
pour tous usages



Schumacher s. a.

Saint-Aubin (Neuchâtel)

Spécialité de fraises en acier rapide
Réaffûtage de fraises usagées

PIERRES CHASSÉES, CHATONS, BOUCHONS

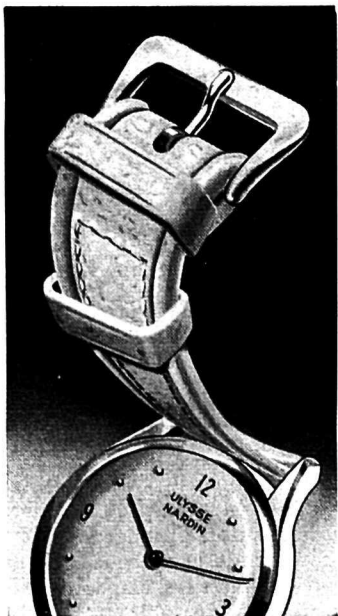
ALBERT STEINMANN

Rue Léopold-Robert 109 LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone 2.24.59

Des pierres de qualité – Un travail précis
Surveillé par un technicien

Seul fabricant des machines à calculer «STIMA» et «TREBLA»

Se charge de la fabrication de tous genres de
compteurs et de tous travaux de grande série

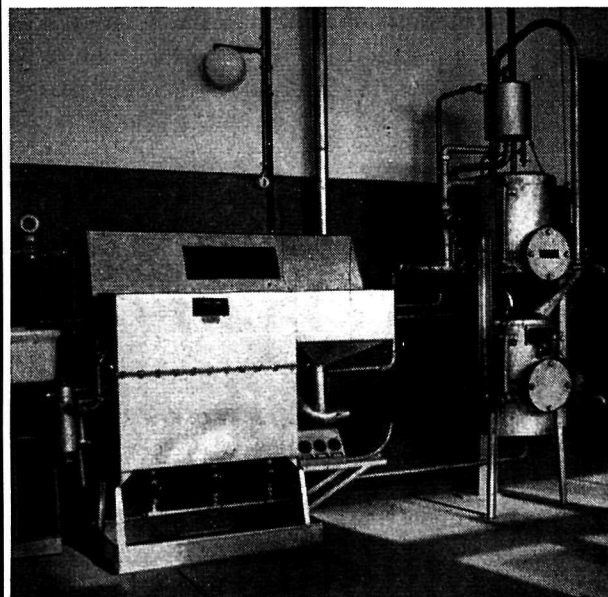


A bonne montre : «BOUCLE HL»
Exigez le poinçon «HL»

Stock permanent, acier inox. et plaqué or laminé de 6 à 20 mm.

HENRI LIECHTI

Paix 101 LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)



Dégraissage rapide et parfait de pièces métalliques de tous genres, par l'emploi de trichloréthylène dans nos appareils système «WACKER». Demandez nos références de fabrications horlogères.

P. H. STEHELIN & C^{IE}, BALE

Agents généraux pour la vente en Suisse du trichloréthylène de la
SOUDIÈRE SUISSE à ZURZACH (Argovie)

Rheinfelden

Bains salins, bains salins carbogazeux, compresses
d'eau-mère et de boue, cures d'eaux, inhalations

HOTEL SCHÜTZEN

Situation ensoleillée en pleine verdure, grand parc
avec pelouses pour cures de repos. Installations
des plus modernes, tous les moyens de cure dans
l'hôtel. Cuisine normale, de cure et diététique.

F. & R. KOTTMANN-JOST.

EMPIERRAGES

H. Mori

SELZACH (Soleure)

Téléphone 6.80.39

- Chassage de pierres pour petites et grandes pièces.
- Travail sérieux et bien surveillé. Pierres de qualité.
- Livraison rapide. Grande production. Installation moderne.
- Atelier mécanique pour machines et outillages.

Fabrique d'ébauches chronographes du Jura bernois cherche un

JEUNE TECHNICIEN HORLOGER DIPLOMÉ un CONTROLEUR DE FOURNITURES

Entrée à convenir. Adresser offres sous chiffre P 20612 H, à Publicitas Saint-Imier.

On offre perçages

Quel perceur entreprendrait de grandes séries de perçages de pierres d'horlogerie ? Travail assuré. Offres sous chiffre P 10332 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Cherchons mouvements seuls livrables jusqu'à fin septembre 1946 :

5 ¹/₄" 15 et 17 rubis, à sec.
10 ¹/₂" 7, 15 et 17 rubis, à sec.
11 ¹/₂" 7, 15 et 17 rubis, à sec.
8 ¹/₂" 7, 15 et 17 rubis, à sec.
6 ³/₄"-8" 7 et 17 rubis
5" 7 et 17 rubis

Paiement grand comptant. Ecrire sous chiffre N 58457 X, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Pierres fines

Fabricant de pierres entreprendrait en genres courants, une bonne qualité B. et C. Ecrire sous chiffre P 2197 P, à Publicitas Neuchâtel.

Pierriste

A vendre 8 machines à tourner semi-automatiques pour ébauches sur fils. Faire offres sous chiffre P 10380 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

MISE EN GARDE

Par mandat de la maison **MONTILIER WATCH Co. S. A.**, Montilier (Fribourg), nous mettons en garde contre l'emploi abusif de la marque

COMMANDER

Cette marque est la propriété de la maison Montilier Watch Co S. A., elle a été régulièrement enregistrée le 20 avril 1929, sous n° 69.994, dans le registre suisse des marques de fabrique. Toute usurpation de la marque « Commander » sera poursuivie selon les dispositions de l'article 24 et suivants de la loi sur la protection des marques de fabrique.

La Chaux-de-Fonds, le 10 avril 1946.

« L'Information Horlogère Suisse. »

VERRES

DE MONTRES POUR TOUS LES GENRES. SPECIALITE: VERRES BOMBES POUR CHRONOGRAPHES

GALVANOVER S.A.
BUTTES SUISSE

Atelier de **Pivotages ancre**

en tous genres
soignés et bon courant

Philippe Vuille

VILLIERS (Neuchâtel)
Téléphone 7.13.06

Roues d'échappements

pour tous les systèmes Roskopf
sont livrées promptement et en
bonne qualité par

Schneider Frères

Kirchstrasse 101 **Grenchen** (Soleure)

Foire de Bâle

Industriels visitez le stand



LE SPÉCIALISTE DU MEUBLE A STOCKER
LES FOURNITURES INDUSTRIELLES

HALLE X

STAND 3269

BALANCES AUTOMATIQUES
TELL - ZENITH

Appareil Chronomatic B

à vérifier la marche des montres

Chronomatic B-Gerät

zur Prüfung des Ganges der Uhren



GREINER

CHS. MONTANDON

Fournitures d'horlogerie

LA CHAUX-DE-FONDS

FOIRE DE BALE - BASLER-MUSTERMESSE
Halle I - Stand 129 - Pavillon de l'horlogerie

Modernisez vos usines!

Motorisation des machines d'horlogerie et de mécanique.
Motorisation des machines « MIKRON » par moteurs
spéciaux, montage sur socles modernes.
Projets et études

Charles Jaggi

BIENNE 83, rue Centrale
Téléphones (032) 2.26.14 et 2.26.15

ATELIER MÉCANIQUE

Remettez-nous

**vos factures impayées
vos effets impayés
vos affaires litigieuses**

Notre intervention vous permettra de récupérer
plus rapidement votre argent.

RESA, Recouvrements S.A., Neuchâtel

Spécialistes du recouvrement et contentieux.
Gérances et renseignements. Suisse et étranger.

PROTEXO

LE BEAU ET BON BRACELET EN PROTEX
ÉTANCHE. LAVABLE. SOUPLE. SOLIDE

USINE A GENÈVE REYMOND TECHNIQUE HORLOGÈRE TÉLÉPHONE 4 41.54 CABLE : PROTEXO GENÈVE
PRODUCTION : 10.000 PIÈCES PAR JOUR

PROTEXO

ATTRACTIVE AND RELIABLE WATCHSTRAPS. MADE OF PROTEX-
MATERIAL. WATERPROOF, WASHABLE, FLEXIBLE, STRONG

FACTORY AT GENEVA REYMOND TECHNIQUE HORLOGÈRE TÉLÉPHONE 4 41.44 CABLE : PROTEXO GENÈVE
DAILY PRODUCTION : 10.000 PIECES

PROTEXO

ELEGANTE PULSERA DE CALIDAD EN MATERIAL PROTEX
RESISTENTE AL AGUA, LAVABLE, FLEXIBLE, SOLIDA

FÁBRICA EN GINEBRA REYMOND TECHNIQUE HORLOGÈRE TÉLÉPHONE 4.41.44 CABLE : PROTEXO GENÈVE
PRODUCCIÓN : 10.000 PIEZAS POR DÍA

PROTEXO

DAS ELEGANTE UND HOCHWERTIGE UHRARMBAND AUS PROTEX-
MATERIAL, WASSERFEST, WASCHBAR, GESCHMEIDIG, WIDERSTANDSFÄHIG

WERK IN GENÈVE REYMOND TECHNIQUE HORLOGÈRE TÉLÉPHONE 4.41.44 CABLE : PROTEXO GENÈVE
ERZEUGUNG : 10.000 STÜCK TÄGLICH

ASSUREZ-VOUS QUE VOS BRACELETS PORTENT LA MARQUE :
MAKE SURE THAT YOUR WATCH-STRAPS ARE MARKED WITH :
ASEGÙRESE VD. DE QUE SU PULSERA LLEVE LA MARCA :
ACHTEN SIE BEI IHREN ARMBÄNDERN AUF DIE MARKE :

PROTEXO

OU
OR
O
ODER



IN U.S.A.



LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES
LE LOCLE
LA SOCIÉTÉ DES FABRIQUES DE SPIRAUX RÉUNIES
LA CHAUX-DE-FONDS
LES FABRIQUES DE BALANCIERS RÉUNIES
BIENNE

HAERELI & CO

publicitar 1974

BODEMER & AAB
LA CHAUX DE FONDS

*Bijoutiers
Joailliers*

*Précision
Qualité*

WILLIAM GRISEL & CO
FABRIQUE DE PIERRES FINES POUR L'HORLOGERIE
NOIRAIGUE SUISSE

CYLINDRE

**ASSORTIMENTS
ET
FOURNITURES**

CYLINDRE S.A.
LE LOCLE SUISSE TEL. 313 48

**VOYAGES ET
TRANSPORTS S.A.**

LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 2.13.03
Télégrammes SWISSTRAFFIC

SUCCURSALE A BIENNE
Rue de Nidau 40 Téléphone 2.51.98

**SERVICES SPÉCIAUX POUR HORLOGERIE,
TOUS PAYS**

GROUAGES RÉGULIERS
chaque semaine à destination de NEW-YORK,
ANGLETERRE, AMÉRIQUE DU SUD, etc.

ASSURANCES
Nous nous chargeons de l'assurance-transport
aux conditions officielles des compagnies suisses.

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 22.— Fr. 11.—
Compte de chèques postaux IV b 426

Règle des annonces :
PUBLICITAS S. A., NEUCHÂTEL
Téléphone 5.42.25

RÉDACTION ET ADMINISTRATION: LA CHAUX-DE-FONDS, RUE LÉOPOLD-ROBERT 46, TÉLÉPHONE 2.24.49

Organisation du monde

POLITIQUE AMERICAINE

La maison Lombard, Odier & Cie, à Genève, a obtenu récemment, de source autorisée, des informations générales à ce sujet. Elles sont de nature à intéresser.

Au président des Etats-Unis échoit la tâche de résoudre des problèmes à la fois complexes et contradictoires. En raison de son tempérament, il ne désire certainement pas être maintenu en charge au-delà de 1948.

Ce n'est pas l'opinion de son parti, dont le mot d'ordre est de conserver à tout prix les leviers de commande après les élections. Le refus de M. Truman de poser sa candidature entraînerait l'échec de la politique rooseveltienne du New Deal.

L'opposition de ces deux tendances, celle du président et celle de son parti, explique l'attitude hésitante de l'administration. Elle n'a pas peu contribué à refroidir les relations, pourtant cordiales encore, il y a quelques mois, entre l'Exécutif et le Congrès. Le chef de l'Etat est parfaitement conscient des écueils vers lesquels se dirige la barque de celui-ci ; toutefois, il hésite à en dévier la course pour ne pas provoquer des remous dans son équipe.

L'ancien président avait inculqué aux masses américaines la notion de la responsabilité gouvernementale pour la prospérité collective. Les deux grands partis politiques, qui savent les exigences de la société nouvelle, se sont prévalu de ce dogme avec zèle. Aussi les

différences entre démocrates et républicains, sur lesquelles on insiste tant en Europe, ne sont-elles en fait que de surface. Au sein du Congrès, l'aile conservatrice des démocrates vote souvent avec la minorité républicaine. De même, les républicains dits radicaux sont-ils de fervents adeptes du New Deal.

Actuellement, la Chambre des députés compte 190 républicains et 242 démocrates, mais 114 de ces derniers ressortissent au « Solid South », conservateur de nature. Quant aux 96 sénateurs, 38 en sont républicains et 57 démocrates ; toutefois 24 de ceux-ci appartiennent encore aux Etats sudistes.

L'administration démocratique, aujourd'hui au pouvoir, est en charge depuis les élections de 1932 : elle contrôle tant le législatif que l'exécutif. De toutes façons, le gouvernement restera dirigé par les démocrates jusqu'en novembre 1948, mais il pourrait y avoir une modification préalable aux Chambres, le prochain scrutin ayant lieu en novembre de cette année : on y procédera au renouvellement de la moitié de la Chambre et du tiers du Sénat. Pour conquérir la majorité au pouvoir législatif, les républicains devraient gagner 10 sièges au Sénat et 27 à la Chambre. Cependant, bien que leurs chances apparaissent plus sérieuses à la Chambre qu'au Sénat, il n'est aucunement prouvé que les démocrates ne conservent la majorité qu'ils détiennent maintenant.

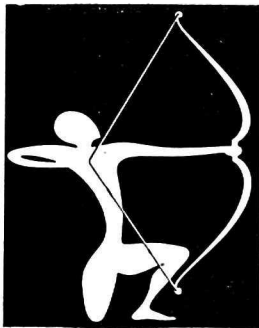
Quelles qu'eussent été les élections de l'automne prochain, elles ne modifieraient vraisemblablement guère les relations entre les deux pouvoirs. Fréquemment, depuis la cessation des hostilités, les propositions de l'exécutif, surtout celles ayant trait au maintien des mesures de contrôle, se sont heurtées à l'opposition du corps législatif. Celle-ci n'est pas limitée à la minorité républicaine : elle émane souvent de l'aile conservatrice des démocrates, aussi est-elle parfois suffisante soit pour tenir en échec les propositions présidentielles, soit pour les modifier.

On comprendra qu'une alliance entre démocrates conservateurs et républicains pourrait écarter toutes mesures préconisées par l'Administration. Néanmoins, l'esprit conservateur des républicains est aussi sujet à caution que la mentalité New Deal des démocrates.

Ce qui précède doit expliquer le flottement qu'on

Sommaire

	Pages
ORGANISATION DU MONDE	
Politique américaine	301
MARCHÉS EN PERSPECTIVE	
Les Indes	305
POLITIQUE DOUANIÈRE FUTURE	
L'Union Belgique - Luxembourg - Pays-Bas	307
ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE	
L'industrialisation outre-mer	311
DIVERS	303 - 305 - 307 - 309 - 311 - 313 - 315



FAGERSTA

Acier suédois

COURVOISIER & Co
BIENNE

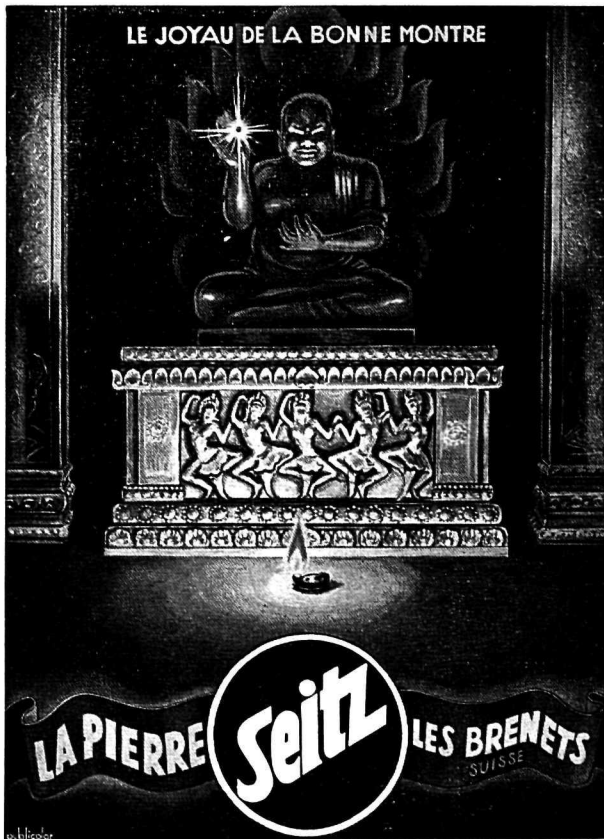
Beck & Co.

LA CHAUX-DE-FONDS
Hirondelles 10 Téléphone 2.15.41

FABRIQUE DE BOITES OR

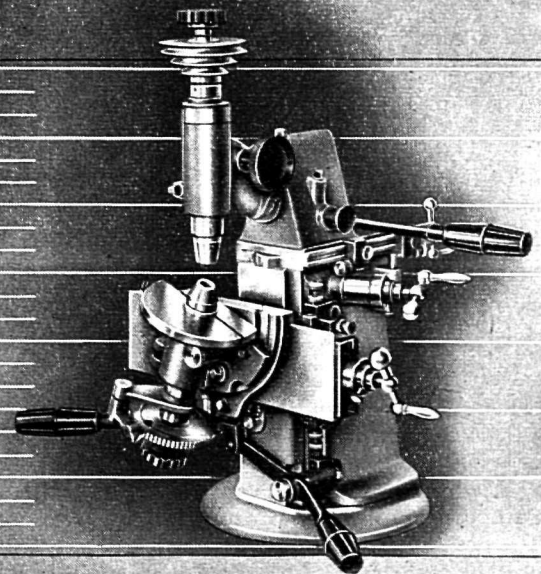
rondes et fantaisies tous genres

LE JOYAU DE LA BONNE MONTRE



FABRIQUE DE MACHINES
LE LOCLE SUISSE

ACIERA



FRAISEUSE UNIVERSELLE **F12**

Räder

für Stiftankergänge liefern präzise
und sofort

Gebr. Schneider

Kirchstrasse 101

Grenchen (Sol.)

BUREAU DE
REPRESENTATION

REININ
LE PONT ENTRE LE CLIENT
ET LE FABRICANT

est à votre disposition pour
tout ce qui concerne les
articles qu'il représente



Catalogues et échantillons sur demande.
Commission

remarque dans la politique gouvernementale. En fait, à moins que les résultats des élections n'indiquent un changement très net des désirs populaires, et personne n'oserait se hasarder à faire de pronostics dans ce domaine, le Congrès pourra s'opposer encore au gouvernement ou entraver les mesures préconisées par celui-ci.

D'autre part, on est en droit d'admettre que les leaders du parti démocratique presseront l'Administration de poursuivre sa politique libérale. Elle a fort bien servi leurs candidats dans le passé.

Un gouvernement se fait valoir entre autres par sa politique financière. Quelle est la situation à cet égard ?

En temps de paix, disons l'année fiscale 1938,39, le budget atteignait 8,7 milliards de dollars. Sur cette somme, 1,2 était consacré à la Défense nationale. Le même exercice a fait ressortir un déficit de 3,5 mil-

liards. Or, les dix années ayant précédé l'expérience New Deal s'étaient soldées par des excédents de recettes, à l'exception de 1931, 1932 et 1933.

Les énormes besoins nés de la guerre ont conduit à un déficit accumulé de 187,7 milliards au 30 juin 1945. Il y a lieu d'y ajouter le déficit du New Deal et l'augmentation de la dette publique. On aboutit ainsi à un total vraiment gigantesque de 227,2 milliards.

La situation financière doit tout de même s'améliorer rapidement, puisque la démobilisation se poursuit d'une manière accélérée. Le département de la Guerre ne vient-il pas d'annoncer que des 8.300.000 hommes et femmes sous les drapeaux en mai 1945, il n'en restera, au 30 juin prochain, que 1.500.000.

Il nous faudra voir, la prochaine fois, comment s'établissent les comptes actuels et futurs et l'incidence qu'y prennent la reconversion et les grèves. Y.

Le texte définitif des articles économiques

Dans leur dernière session, les Chambres fédérales ont adopté les nouveaux articles économiques de la Constitution, le Conseil national par 100 voix contre 10, le Conseil des Etats par 17 voix et de nombreuses abstentions. Il appartient maintenant au Conseil fédéral de fixer la date de la votation fédérale qui, selon l'avis des milieux politiques, devrait cependant être précédée de la votation populaire sur l'initiative « Droit au travail » de l'anneau des indépendants et sur celle de la « Nouvelle Suisse ». Il est probable que le Conseil fédéral se rangera à cet avis.

Que contiennent les articles économiques révisés ? Les anciens articles 31, 32 et 34 ter de la Constitution fédérale sont remplacés par de nouvelles dispositions. La garantie de la liberté du commerce et de l'industrie sur tout le territoire de la Confédération, sous réserve des dispositions restrictives de la Constitution et de la législation qui en découle, est placée en tête de l'article 31 nouveau qui prévoit en outre que les prescriptions cantonales sur l'exercice du commerce et de l'industrie ainsi que sur leur imposition sont réservées. Toutefois, elles ne peuvent déroger au principe de la liberté du commerce et de l'industrie, à moins que la Constitution fédérale n'en dispose autrement.

L'article 31 bis dispose que la Confédération prend des mesures propres à augmenter le bien-être général et à procurer la sécurité économique des citoyens. La Confédération peut édicter des prescriptions sur l'exercice du commerce et de l'industrie et prendre des mesures en faveur de certaines branches économiques ou professions. Lorsque l'intérêt général le justifie, la Confédération a le droit, en dérogeant s'il le faut au principe de la liberté du commerce et de l'industrie, d'édicter des dispositions : pour sauvegarder d'importantes branches économiques ou professions menacées dans leur existence, pour conserver une forte population paysanne et une agriculture à la hauteur de sa tâche, pour protéger des régions dont l'économie est menacée,

pour remédier aux conséquences nuisibles, d'ordre économique ou social, des cartels ou de groupements analogues, ainsi que pour prendre des mesures de précaution en vue de temps de guerre. Les branches économiques ne seront protégées que si elles ont pris les mesures d'entraide qu'on peut équitablement exiger d'elles.

L'article 31 ter accorde aux cantons le droit de subordonner par voie législative, à des connaissances professionnelles et des qualités personnelles l'exploitation des cafés et des restaurants et à un besoin le nombre des établissements de même genre, si cette branche est menacée dans son existence par une concurrence excessive. Aux termes de l'article 31 quinquies, la Confédération prend conjointement avec les cantons et l'économie privée des mesures tendant à prévenir des crises économiques et, au besoin, à combattre le chômage. Or, les crises économiques sont la conséquence de perturbations internationales qui échappent à notre influence. Nous pouvons adoucir leurs effets uniquement par des mesures destinées à créer des possibilités de travail, mesures qui devront être prises d'avance.

L'article 34 ter donne à la Confédération le droit de légiférer sur la protection des employés et ouvriers sur les rapports entre employeurs et travailleurs, sur la force obligatoire générale des contrats collectifs de travail, sur une compensation appropriée du salaire et du gain perdu par suite de service militaire, sur le service de placement, sur l'assurance-chômage et l'aide aux chômeurs ainsi que sur la formation professionnelle dans l'industrie, les arts et métiers, le commerce, l'agriculture et le service de maison. La force obligatoire générale ne pourra être statuée que dans des domaines touchant les rapports de travail, à condition toutefois que les dispositions considérées tiennent suffisamment compte des diversités régionales, des intérêts légitimes des minorités et respectent l'égalité devant la loi ainsi que la liberté d'association.

NOS SPÉCIALITÉS...

OR ROSE

BORDS LAPIDÉS

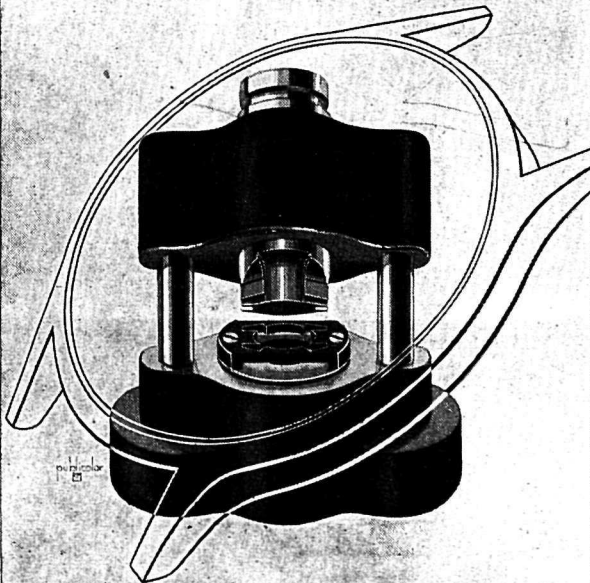
BISEAUX GLACÉS

MEYLAN FILS & Co

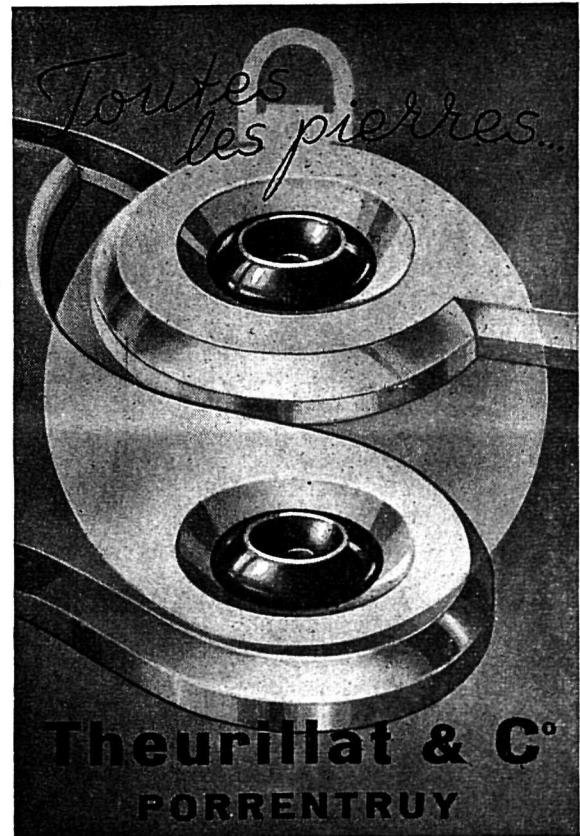
NICKELAGE - ARGENTAGE - RHODIAGE

La Chaux-de-Fonds - Téléph. 2.34.60

FABRIQUE D'ETAMPES
POUR BOITES DE MONTRES



V^{VE}BUTZER S.A
LA CHAUX-DE-FONDS



Theurillat & Co
PORRENTROY

POLISSAGE

Nettoyage-dégraissage (au trichlorethylène)

CHROMAGE

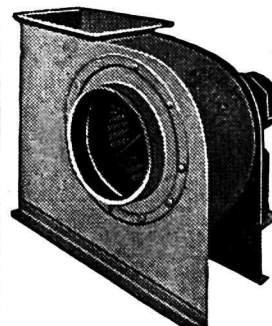
pour tous articles de série

Livraisons rapides

M. BOLLI & GROSCLAUDE

BUREAU: 13 bis, RUE LÉOPOLD-ROBERT, TÉLÉPHONE 2.38.47

LA CHAUX-DE-FONDS



A. RUEFLI S.A.

Installations de ventilation

BIENNE

Rue de Boujean 52a

Téléphone 2.23.74

Installation de dépoussié-
rage pour tours à polir,
lapidaires — Filtres à air

CHAUFFAGES A AIR

Marchés en perspective

LES INDES

Abstraction faite de la colonie européenne, principalement britannique, à l'exception d'une classe riche, qui va du maharajah au grand commerçant, le peuple hindou, de 400 millions d'êtres — 1/5 de l'humanité — vit misérablement d'un revenu moyen qui n'excède guère 50 roupies par an, soit moins de 70 francs suisses ! De telles conditions annulent tout pouvoir d'achat et sont éminemment favorables à une infiltration idéologique, avant-garde d'une résistance plus ou moins passive et d'une pénétration étrangère, économique ou politique.

Ce n'est pas que la guerre — la seconde en une génération — n'ait eu quelque effet révolutionnaire en ce qui concerne la position financière des Indes.

Les hostilités ont exercé une double conséquence à ce propos. Elles ont suscité une redoutable inflation, à l'intérieur, et un renversement de la situation vis-à-vis de la Grande-Bretagne, à l'extérieur.

Les chiffres suivants expriment le premier phénomène. Si l'on admet que l'indice des prix de gros était à 100, en 1939, le voici qui s'élève d'abord lentement à 110 en 1940, à 124 en 1941, puis, plus rapidement, à 168 en 1942, à 291 en 1943, pour ralentir de nouveau, et fort heureusement, à 303 en 1944 et à 310 en 1945. L'indice officiel du coût de la vie suit à quelque distance. Il passe de 100, en 1939, à 302 en 1945, en ayant touché 108, puis 119, 156, 282 et 293 à chacune des années intermédiaires.

A ce titre, la guerre n'a rien apporté de bon aux Indes. Par contre, elle a renversé la situation de celles-ci, à l'égard du Royaume-Uni. Naguère créancier, ce dernier doit maintenant un milliard de livres sterling à la grande péninsule du Moyen-Orient. Le fait appuie fortement le mouvement d'indépendance provoqué par les élites de la nation. Les sommes dépensées pour le conflit, dans les Indes, de 1940 à 1945, atteignent 1400 millions de livres, dont 60 % environ ont été assumés par l'Angleterre. Celle-ci a donc fourni des sterlings à l'Inde, mais, négligeant d'opérer des emprunts sur place en roupies, une hausse de prix considérable a été provoquée dans le pays. La valeur en sterling des commandes britanniques a été portée au crédit du gouvernement hindou en monnaie britannique. La dette britannique, de 56 millions de livres en 1939, s'est élevée à 119, un an plus tard, à 132 en 1941, à 292 en 1942. Elle a doublé en 1943 (537 millions). Elle a touché le milliard, depuis.

Le problème que se pose alors le gouvernement hindou est de savoir comment utiliser ces avoirs. Les indigènes conscients de la situation craignent surtout une dévaluation de la livre. Elle serait d'autant plus dangereuse que 60 % des avoirs sont en livres-papiers. Aussi, la Fédération des Chambres de commerce et d'industrie demandait-elle, récemment, la signature d'un accord au sujet de ces avoirs en livres, une garantie pour la roupie au cas de dévaluation du sterling, la liquidation du pool de dollars de l'Empire et le paiement, en dollars, des livraisons hindoues, cette dernière clause devant

notamment permettre le financement des commandes hindoues en Amérique pour la réalisation des plans d'équipement.

De tout ceci résulte que les Indes ne présentent plus pour la Grande-Bretagne une position économique aussi solide, ni aussi intéressante qu'autrefois. Elles étaient alors débitrices de Londres pour 1300 millions de livres. Elles sont aujourd'hui créditrices d'une somme presque équivalente.

De nombreuses exploitations industrielles, dont les unes toutes récentes, ont été rachetées à l'Angleterre par l'Etat indien. Les importations de produits britanniques ont particulièrement baissé : elles étaient de 34 millions de livres en 1938, elles ne sont plus que de 18 millions en 1943 et de 23 en 1945. Les achats anglais, de leur côté, ont été sensiblement réduits et le Cotton Board britannique n'a pas encore repris ses achats de coton aux Indes.

Un effort est tenté, depuis quelques mois, pour favoriser une reprise du trafic. Des firmes anglaises ont reçu des commandes de Calcutta et de Bombay, notamment pour du matériel d'extraction charbonnière, des pièces de rechange pour métiers à tisser et des automobiles de marque Morris et Austin. Toutefois, les prévisions sont loin d'envisager un trafic qui approche, même de très loin, celui d'avant guerre. Ne serait-ce pas là, se demande « La Semaine », une des raisons essentielles du « désintéressement politique » de l'Angleterre vis-à-vis de l'Inde.

On le voit : la guerre a apporté de l'argent dans le pays. Des classes professionnelles nouvelles se créent. La répartition financière n'est évidemment pas des meilleures, mais, là-bas, comme partout ailleurs dans le monde, une révolution sociale au ralenti est en train de donner une capacité d'achat nouvelle à une population qui passait, jusqu'ici, à côté des grands courants d'échange mondiaux.

Les Indes représentent donc un marché en formation. Il n'y aurait que la politique — et malheureusement elle agit fortement — qui pourrait freiner cette évolution.

cb.

Foires internationales

Les foires de Prague et de Milan auront lieu, cette année, dans le courant de l'automne prochain.

Les dates suivantes ont été retenues pour ces deux manifestations :

Foire de Prague : du 15 au 22 septembre 1946.

Foire de Milan : du 12 au 27 septembre 1946.

Les maisons qui désireraient participer à l'une ou à l'autre de ces foires sont priées de s'annoncer de suite à la Chambre suisse de l'Horlogerie. Les conditions de participation sont les mêmes que celles prévues habituellement.



Rheinfelden

Bains salins, bains salins carbogazeux, compresses d'eau-mère et de boue, cures d'eaux, inhalations

HOTEL SCHUTZEN

Situation ensoleillée en pleine verdure, grand parc avec pelouses pour cures de repos. Installations des plus modernes, tous les moyens de cure dans l'hôtel. Cuisine normale, de cure et diététique.

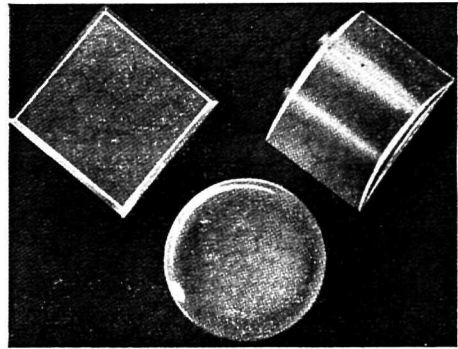
F. & R. KOTTMANN-JOST.



F. Bergeon

LA CHAUX-DE-FONDS

Paix 101 a - Téléphone 2.13.34



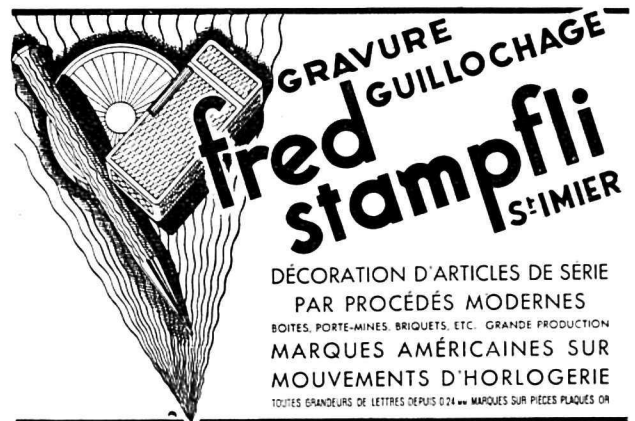
Verres de forme et incassables de n'importe quel genre * Verres cristal, plexi-glas, Rodoïde, verres étanches et toutes nouveautés * Secrets en tous genres.

HUILE SPÉCIALE

POUR LE CREUSAGE DE PIERRES FINES

HUILE DE PIEDS DE BŒUF
DE PREMIÈRE QUALITÉ
LIVRAISON RAPIDE A DES PRIX
AVANTAGEUX PAR LA MAISON

ERNEST GEIGER S.A., BIENNE
RUE NEUHAUS 29 TÉLÉPHONE 2.44.75



DÉCORATION D'ARTICLES DE SÉRIE
PAR PROCÉDÉS MODERNES

BOITES, PORTE-MINES, BRIQUETS, ETC. GRANDE PRODUCTION
MARQUES AMÉRICAINES SUR
MOUVEMENTS D'HORLOGERIE
TOUTES GRANDEURS DE LETTRES DÉJUS 0.24 mm MARQUES SUR PIÈCES PLAQUES OR

Politique douanière future

L'UNION, BELGIQUE-LUXEMBOURG-PAYS-BAS

Au début de septembre 1944, une nouvelle avait fait sensation : la signature d'un accord entre l'Union belgo-luxembourgeoise et les Pays-Bas.

Accord provisoire, s'était-on hâté d'ajouter, mais dont on espérait pourtant que, l'expérience aidant, il aboutirait à un accord définitif.

La décision prise l'avait été dans l'idée de faciliter, en tout premier lieu, le rétablissement des relations économiques de trois Etats fortement touchés par la guerre et l'occupation. La rumeur voulait qu'aux termes du contrat, ces pays, sitôt les autorités légales réintégréés dans leurs fonctions, adopteraient un tarif douanier commun. Ils supprimeraient tout paiement de droits entre eux. Les livraisons de matériel en vue de la reconstruction jouiraient de la plus entière liberté. Or, ce devait être elles qui formeraient l'essentiel des échanges pendant la période de transition suivant les hostilités.

Chacun avait alors saisi qu'il y avait là une collaboration en cours de la plus haute signification, pouvant conduire, cas échéant, à une situation durable.

Ainsi, à l'heure où certains Etats, disons grandes Puissances, tendaient, peu à peu, à rentrer dans leurs anciens privilèges, on voyait, une fois de plus, les petits pays donner le bon exemple.

Pendant un an et demi, on n'a plus entendu parler de quoi que ce soit. Mais, voici subitement qu'on signale, le 17 avril dernier, que des délégations officielles belge et luxembourgeoise sont arrivées à La Haye. Le 18, commencent des pourparlers et le 20, on apprend que le gouvernement néerlandais s'est décidé à accéder à l'Union douanière belgo-luxembourgeoise.

La nouvelle entente doit entrer en vigueur le 1^{er} août de cette année.

Quelles sont exactement ses dispositions ?

Peu après le départ des cinq ministres belges se rendant dans la capitale hollandaise, le gouvernement de Bruxelles a publié le texte intégral de l'accord conclu à Londres, en 1944, entre les trois Etats, et tenu secret jusqu'ici pour des raisons qui paraissent évidentes. On connaît maintenant que les clauses principales correspondent bien à ce qu'on supposait et l'on sait, en particulier, que le contrat d'union économique était d'emblée prévu pour une date ultérieure. Provisoirement, il n'était question que de la liberté douanière réciproque. Celle-ci devait être réalisée jusqu'à la fin de 1947. En réalité, comme on vient de le voir, les Etats intéressés anticiperont sérieusement, puisque l'application s'effectuera dans les trois mois.

Les deux groupes de pays, d'une part la Belgique et le Luxembourg, d'autre part, la Hollande restent en attendant autonome en ce qui concerne la distribution des autorisations d'entrée et de sortie. La frontière douanière entre eux maintenue.

Ce qui importe, c'est de savoir quelles ont été les réactions des pays en question. Au Luxembourg, on est satisfait. Mais, les Belges eux-mêmes paraissent unanimement favorables à la conclusion de l'accord avec la

Hollande. Ce fait est particulièrement remarquable car, avant la guerre, la majeure partie d'entre eux, surtout en Wallonie, manifestait une opposition marquée contre le projet. De même, les Hollandais, qui semblaient redouter un rapprochement pouvant conduire, un jour ou l'autre, à de nouveaux développements, mais, cette fois-ci, sur le plan politique, accueillent le traité avec sympathie.

On est allé questionner le secrétaire-général de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, celui-là même qui, dès 1920, a mis toutes ses forces à réaliser l'équation entre les économies de la Belgique et du Luxembourg. Dans son interview à la « Cité Nouvelle », Luc Hammel a déclaré sa satisfaction de l'entente intervenue. Il est parfaitement conscient que du temps s'écoulera encore avant l'union intégrale entre les trois Etats. Des difficultés existent ; elles sont cependant toutes surmontables. A l'entendre, l'accord aura aussi des conséquences politiques. Avant la guerre, en 1939, les trois pays totalisaient un volume de commerce extérieur qui se plaçait immédiatement pour l'importance après celui des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. L'Union leur permettrait ainsi de faire figure de grande Puissance. Déjà, le premier ministre Spaak communique qu'ils formeront un front unique à la Conférence économique mondiale qui se tiendra à New-York en automne.

L'entente pourrait avoir d'autres effets de politique pure. A en croire certaines personnalités de la capitale belge, il ne s'agirait pas moins que de la délimitation de la zone d'occupation en Allemagne, d'un côté, et peut-être, de l'autre, de la renonciation par la Hollande aux droits qu'elle détient sur l'embouchure de l'Escaut par le traité de 1839.

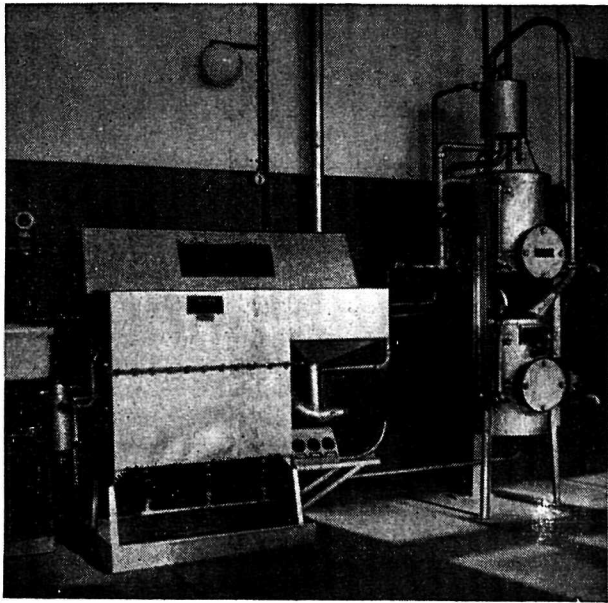
On le voit, l'événement est capital. Serait-il un exemple ?

Y.

Dans l'horlogerie

Il est difficile de se rendre compte de la somme de science, de persévérance et de patience qu'il faut pour amener un mouvement d'horlogerie au degré de réglage qui lui permettra de subir avec succès les sévères épreuves des observatoires chronométriques. D'autant plus remarquable est le cas du doyen des régleurs suisses de précision, M. A. Jaccard, régleur de la maison Omega, détenteur depuis 1933 du record de précision de l'Observatoire de Kew-Teddington, qui à l'âge de 80 ans remporta entre autres le meilleur résultat de réglage pour montres-bracelets, au dernier concours de Genève. Il convient de rendre hommage à M. Jaccard, digne descendant de cette race d'hommes qui fit de l'horlogerie suisse ce qu'elle est aujourd'hui.

IMPRIMEURS : HAEFELI & Co, LA CHAUX-DE-FONDS



Dégraissage rapide et parfait de pièces métalliques de tous genres, par l'emploi de trichloréthylène dans nos appareils système « WACKER ». Demandez nos références de fabriques horlogères.

P. H. STEHELIN & C^{IE}, BALE

Agents généraux pour la vente en Suisse du trichloréthylène de la SOUDIÈRE SUISSE à ZURZACH (Argovie)

Foire de Bâle

Industriels visitez le stand

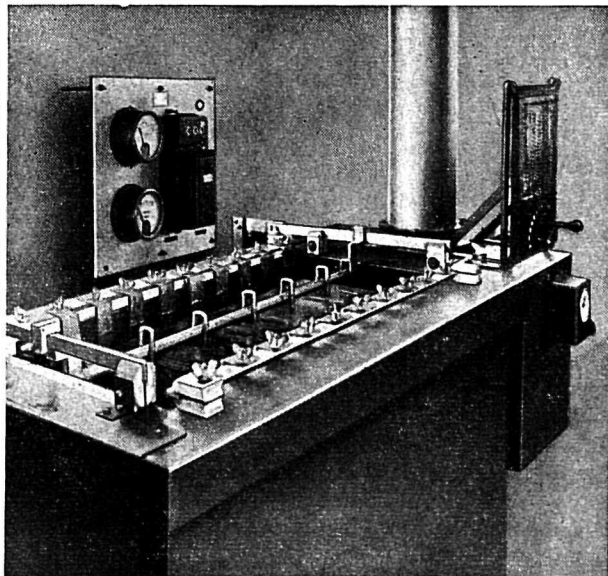


LE SPÉCIALISTE DU MEUBLE A STOCKER
LES FOURNITURES INDUSTRIELLES

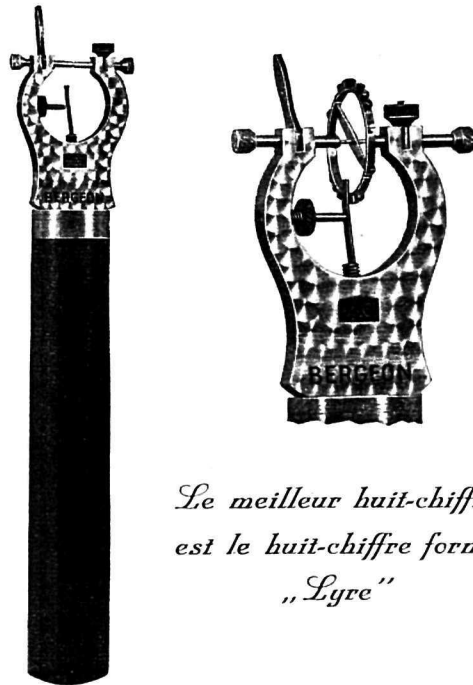
HALLE X

STAND 3269

BALANCES AUTOMATIQUES
TELL - ZENITH



CHROMAGE
POUR TOUTES LES INDUSTRIES
J. ROULET RUE DE BÛREN 26 BIENNE
TELEPHONE: 22377



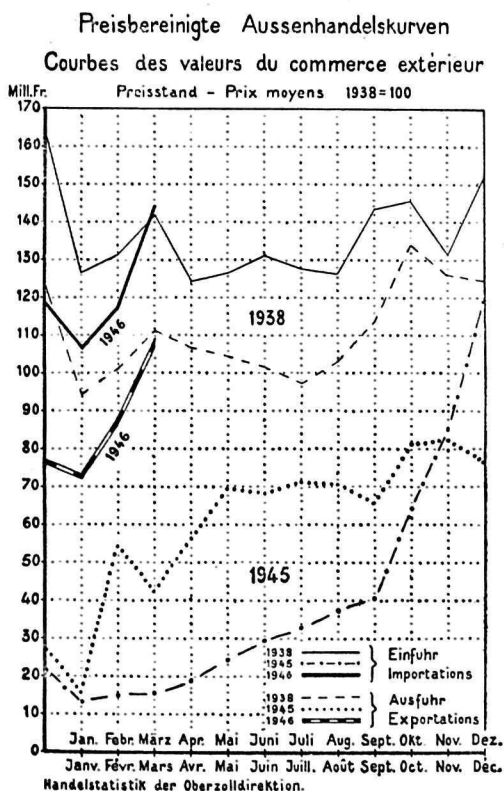
*Le meilleur huit-chiffre
est le huit-chiffre forme
„Lyre”*

BERGEON & C^{IE}

LE LOCLE (Suisse)

Notre commerce extérieur

Le développement de notre commerce extérieur constaté déjà vers la fin de 1945 s'est encore accentué pendant le premier trimestre 1946. L'amélioration de nos possibilités d'approvisionnement et de transport se reflète dans cette évolution. Néanmoins, les arrivages de charbon continuent à être très insuffisants. Alors que nos besoins normaux dépassent 80.000 wagons par trimestre, il ne s'est importé durant les trois premiers mois de 1946 que 30.000 wagons environ ; ainsi, les entrées totales sont en poids encore sensiblement inférieures à celles des trimestres correspondants des dernières années de paix et des deux premières années de guerre.



Les importations se sont élevées à 801,7 millions de francs. Les exportations se chiffrent par 527,4 millions de francs. Pendant les trois premiers mois de 1946, notre balance commerciale a subi une notable modification en présence d'un mouvement global accru. Les importations ayant augmenté en valeur beaucoup plus fortement que les exportations, le solde actif de l'année précédente s'est transformé en un solde passif assez élevé de 274,3 millions de francs.

En ce qui concerne nos principales industries d'exportation, les valeurs de l'industrie métallurgique sont restées pour ainsi dire inchangées au niveau du quatrième trimestre de 1945 : machines 76,8 millions de francs, montres 132,2 millions, instruments et appareils 21,3 millions. Dans l'industrie textile, les valeurs d'exportation sont les suivantes : étoffes de soie 57,9 millions de francs (43,3 millions le trimestre précédent), broderies

16,6 millions (15,4), fils de soie artificielle 7,2 millions (5), tissus de coton 6 millions (5,8), bonneterie et articles en tricot 4 millions (2,6), rubans de soie 3,1 millions (2,5). L'industrie des tresses de paille pour chapeaux a porté ses exportations de 9,9 à 10,7 millions de francs ; celle des chaussures de 2,2 à 4 millions de francs. Notre industrie chimique et pharmaceutique, orientée dans une forte mesure vers l'exportation, se signale, dans l'ensemble, par des excédents sur toute la ligne. Au regard de la période d'avant guerre, c'est le cas surtout pour nos ventes de médicaments et de parfums : 35 millions de francs (27,3). On note des chiffres élevés aussi pour les couleurs d'aniline : 37,8 millions de francs (23,4), alors que nos livraisons de produits chimiques pour usages industriels sont restées, en présence d'un volume relativement en forte hausse, encore sensiblement au-dessous de celles de 1938.

Par rapport au premier trimestre de 1945, notre mouvement commercial avec la France s'est notablement développé. Parmi les autres pays européens, il convient de signaler surtout le grand essor pris par nos échanges avec l'Union douanière belgo-luxembourgeoise et la Suède. En ce qui concerne les pays d'outre-mer, notre commerce extérieur a progressé surtout avec les États-Unis d'Amérique. Ainsi, ce pays se place au tout premier rang, aussi bien comme client que comme fournisseur. L'Argentine et le Canada ont aussi joué un rôle particulièrement important pour notre approvisionnement, tandis que nos ventes dans ces pays ont relativement peu augmenté. Au regard du quatrième trimestre 1945, on constate une nette interversion en faveur du commerce européen, celui-ci participant à l'accroissement de valeur des importations et des exportations dans une plus forte proportion que le trafic avec les pays d'outre-mer.

Avis de L'Information Horlogère Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Léopold-Robert 42

MARQUES DE FABRIQUE

Vos marques sont-elles déposées dans tous les pays où elles sont employées ?

Si ce n'est pas le cas, faites-les protéger, pour prévenir un emploi ou un dépôt abusif.

Nous nous chargeons de toutes les démarches nécessaires et nous tenons notre tarif à disposition.

ARCHIVES DE L'HORLOGERIE

Nous cherchons à acheter les volumes

IX	1916-1918
XI	1922-1924
XII	1925-1927

des Archives de l'horlogerie, édités par E. Magron, Bienne.

Qui pourrait nous les céder ?

Fabrique d'ébauches chronographes du Jura bernois cherche un

JEUNE TECHNICIEN HORLOGER DIPLOMÉ un CONTROLEUR DE FOURNITURES

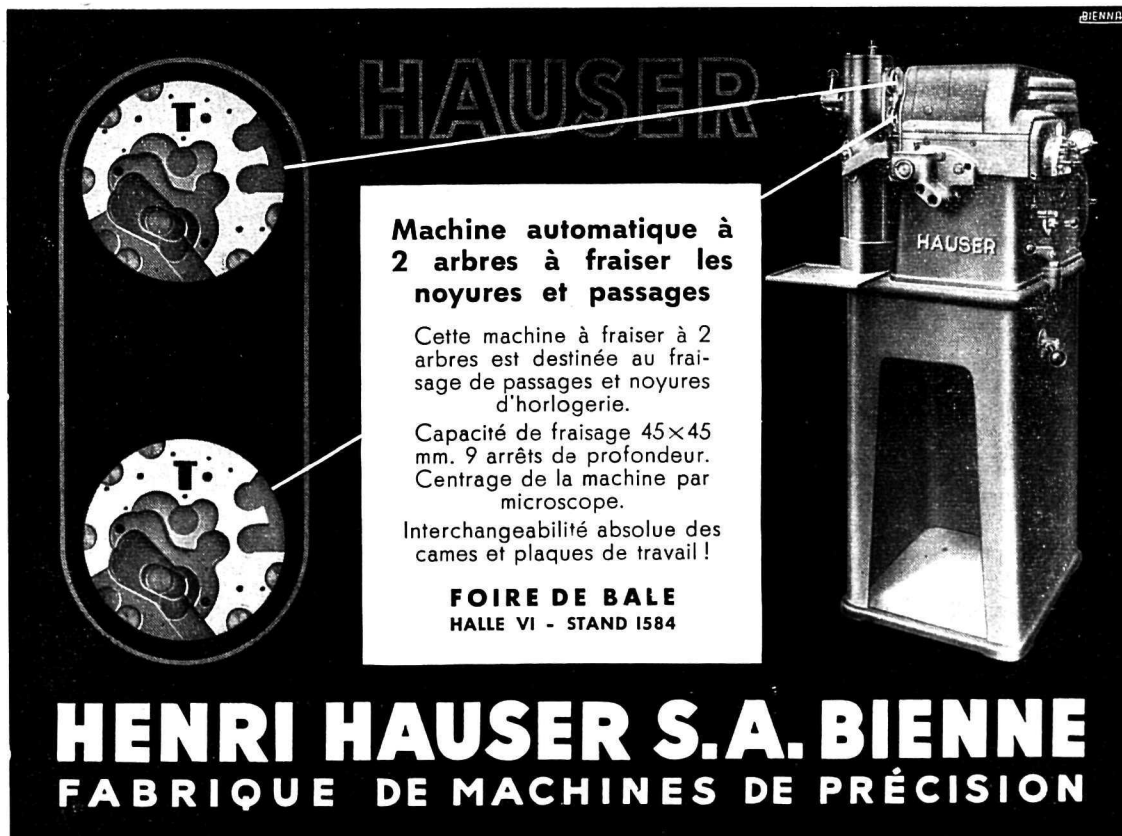
Entrée à convenir. Adresser offres sous chiffre P 20612 H, à Publicitas Saint-Imier.

Chronographes

On offre à vendre pour ces prochains mois quelques grosses de chronographes 13 ³/₄" Hahn 51, boîtes plaqué or 10 ans, 37 mm. Faire demande sous chiffre P 3837 J, à Publicitas Bienne.

Mouvements

Mouvements 7 ³/₄" ronds, ancre 15 ou 16 rubis sont demandés pour livraison prochaine. Une à deux grosses. Faire offres sous chiffre P 10403 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.



Machine automatique à 2 arbres à fraiser les noyures et passages

Cette machine à fraiser à 2 arbres est destinée au fraissage de passages et noyures d'horlogerie.

Capacité de fraisage 45×45 mm. 9 arrêts de profondeur. Centrage de la machine par microscope.

Interchangeabilité absolue des cames et plaques de travail !

FOIRE DE BALE
HALLE VI - STAND 1584

HENRI HAUSER S.A. BIENNE
FABRIQUE DE MACHINES DE PRÉCISION

Évolution économique

L'INDUSTRIALISATION OUTRE-MER

(by) En période de guerre, on note toujours un phénomène d'industrialisation, d'autant plus marqué que le conflit se prolonge. Il est évident que les deux guerres que nous avons connues en une génération vont laisser des traces dans l'équipement économique du monde.

Aujourd'hui, les hostilités ont pris fin et les grands pays industriels, la plupart belligérants d'hier, vont faire peser tout le poids d'industries bien assises sur les nouvelles réalisations, d'outre-mer en particulier.

On assiste donc maintenant à deux mouvements contradictoires : d'une part, celui qui exprime l'hésitation de certains milieux économiques par delà l'Océan à persévérer dans une voie qui ne leur paraît pas exempte de dangers ; de l'autre, une tendance encore très manifeste de quelques Etats à profiter de l'ultime répit pour essayer de s'organiser sur le plan des activités de transformation.

En Amérique, le gouvernement mexicain fait ce qu'il peut pour prêter appui aux nouvelles industries. Le ministre des Finances, à Mexico, a déclaré que l'Etat prêtera 75 % du montant des machines importées pour le nouvel équipement.

Au Brésil, on ne semble pas se faire d'illusions au sujet de la réapparition prochaine de la concurrence étrangère. Celle des Etats-Unis n'est retardée que par les grèves et le déficit des moyens de transport.

Quelquefois, comme c'est le cas au Pérou, l'industrialisation n'est pas seulement le fait de l'indigène : elle paraît suscitée par des entreprises étrangères. Ainsi, Haslam, vice-président de la Standard Oil of New Jersey, a confirmé les plans de l'International Petroleum Co, filiale de son groupe, de construire au cours des cinq années à venir, une ville industrielle moderne, à Talara, port et centre des raffineries de pétrole dans le nord du Pérou. Le coût de la construction est estimé à 12 millions de dollars des Etats-Unis.

En Australie, John Beasley, délégué du gouvernement de Canberra en Grande-Bretagne, a déclaré, dans un discours qu'il a prononcé à Londres, que son Dominion se proposait d'encourager fortement l'industrialisation du pays. L'Australie ne veut plus que son économie dépende essentiellement de la laine brute, de l'élevage, de l'agriculture et des mines. La vague d'industrialisation, consécutive à la première guerre, et qui fut intensifiée durant la nouvelle, doit être maintenue. La production de l'acier, d'un million de tonnes en 1939, sera doublée. Sur cette base se multipliera l'activité de la métallurgie. D'autres branches industrielles suivront, notamment l'appareillage électrique, la production d'aluminium, de rayonne, d'automobiles. Mais, l'industrie chimique tout autant. A l'expansion de l'industrie australienne participent les grands trusts britanniques, Imperial Chemical Industries, Courtaulds, Nuffield Rootes et British Aluminium.

En Asie, les Indes ont de grands projets d'industrialisation. La pénurie de toutes sortes de marchandises crée un marché pratiquement illimité. Le pays est inté-

ressé, en premier lieu, à l'acquisition de machines et d'équipements pour l'industrie lourde. Rien qu'au Bengale, comme le déclare Sir Kahwaja Nazimuddin, ancien premier ministre, actuellement membre d'une délégation du gouvernement des Indes chargée d'effectuer des achats aux Etats-Unis, un programme de travaux publics impliquant une dépense totale de 450 millions de dollars, vient d'être approuvé. Toutes les provinces hindoues ont mis sur pied des programmes de reconstruction.

Un autre Hindou, délégué de la mission commerciale de son pays en Chine, espère trouver là-bas un marché pour les stocks de coton qui s'accumulent aux Indes. Le Japon étant écarté du marché, l'Inde croit que la Chine le remplacera et retrouvera le coton de la Péninsule sous la forme de cotonnades. Ce vœu n'est pas irréalisable, car on sait que le gouvernement de Tchoung-King, ou plutôt de Nankin, veut encourager sérieusement l'industrialisation du pays.

Bien qu'ils se fassent à eux-mêmes concurrence, les grands pays industriels de l'Occident, pressés par la nécessité, ne voient pas d'un œil inquiet, pour le moment du moins, la nouvelle évolution. Peut-être, se disent-ils qu'ils doivent profiter des ventes indispensables à tout cet équipement et que, plus tard, le plus fort l'emportera.

Aussi, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si le général Lord, ancien chef-adjoint d'état-major du général Eisenhower, a annoncé la formation, par un groupe d'industriels, d'économistes et d'hommes d'affaires américains les plus en vue, d'une organisation mondiale qui mettra ses services techniques à la disposition des entreprises étrangères privées ou gouvernementales.

Cette Development Corporation prêtera son concours aux nouvelles industries d'outre-mer et offrira d'entreprendre des recherches sur les projets mis en avant par les Etats ou les particuliers. La Corporation a déjà ouvert un bureau à Rio de Janeiro.

Postes, télégraphes et téléphones

LETTRES ET BOITES AVEC VALEUR DÉCLARÉE A DESTINATION DE LA GRANDE-BRETAGNE

Le service des lettres et boîtes avec valeur déclarée a été repris avec la Grande-Bretagne. Les envois sont transmis en transit à découvert par la France. On fait remarquer que les lettres avec valeur déclarée pour la Grande-Bretagne ne peuvent pas contenir de montants ou valeurs qui, en vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 12 mars 1946 relatif au service des paiements entre la Suisse et la zone sterling, doivent être versés ou déposés à la Banque nationale suisse ou à une banque agréée. Les offices de poste sont donc invités à faire remplir la formule jaune n° 10007 pour toutes les lettres avec valeur déclarée à destination de la Grande-Bretagne.

Dans le plus beau site, la plus belle villa,
les plus beaux terrains



Château "La Becque"

Tour de Peilz

construction de 7500 m³, parfait état, tout confort moderne, 3 bains, facilement transformable en 4 ou 6 appartements ou installation clinique, pension, hôtel, etc., avec 3000 m² terrain, 180.000 francs. Eventuellement meublé et terrain en supplément.

Terrains pour villas dans parc ou en bordure du lac depuis 16 fr. 50 le m²; eau, gaz, électricité, téléphone, beaux accès pour autos, arrêt tram.

S'adresser Walther, La Becque, ou Balance S. A., La Chaux-de-Fonds.

Genève

On demande un employé supérieur, homme ou dame, pour la vente et écritures d'un important magasin d'horlogerie-bijouterie. Place stable et bien rétribuée. Derba S. A., quai du Mont-Blanc 3, Genève.

MISE EN GARDE

concernant la marque

NORDIC

La marque NORDIC est la propriété exclusive de la maison NUMA JEANNIN S.A., fabrique d'horlogerie, à Fleurier, qui l'a fait enregistrer en Suisse le 31 août 1944, sous N^o 108.255. Quiconque aura employé abusivement cette marque NORDIC, l'aura imitée ou contrefaite, l'aura usurpée pour ses propres produits ou aura mis en vente des montres munies de ce nom, sera poursuivi rigoureusement par les voies civile et pénale, selon art. 24 et suivants de la loi sur la protection des marques de fabrique.

La Chaux-de-Fonds, le 18 avril 1946.

Par mandat de la maison Numa Jeannin S. A. :
« L'Information Horlogère Suisse »

Jeune commerçant

suisse allemand, avec diplôme commercial et ayant terminé apprentissage commercial, cherche place dans bureau en Suisse romande, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. (Connaissance de la langue anglaise et correspondance.) Offres à W. Glauser, Horlogerie, Brigue (Valais).

Machine à pointer

Très avantageux, à vendre une machine à pointer « Sip » Genève petit modèle, état de neuf. Demander offres sous chiffre As 14213 J, aux Annonces-Suisses S. A., Bienne.

Belgique

Importateur belge en possession de licences d'importation, cherche montres dames et hommes tous métaux, étanches et non étanches, et automatiques. Genres modernes. Faire offres sous chiffre D 22501 U, à Publicitas Bienne.

Employé supérieur

de fabrication

Employé de toute confiance, actuellement à la tête d'une fabrication d'horlogerie désire changer de situation et cherche poste d'employé supérieur de fabrication, pouvant diriger ce département. Ecrire sous chiffre P 10413 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Belgique - Hollande

Grossiste ayant contingent à l'importation, bien introduit et disposant de sa propre organisation de vente, cherche à entrer en relations avec fabricants de montres, réveils et pendulettes, susceptibles d'assurer une collaboration constante et l'exclusivité des marchés visés. Seules les propositions de maisons de premier ordre et mentionnant tous les détails techniques seront prises en considération. Représentant sera en Suisse du 4 au 15 mai. Lettres avant cette date sous chiffre P 39-24, à Publicitas Neuchâtel.

Postes, télégraphes et téléphones

PAYS-BAS

REPRISE DU SERVICE DES MANDATS DE POSTE

Le service des mandats de poste avec les Pays-Bas sera repris le 1^{er} mai 1946. Le montant maximum d'un mandat est fixé à 10 florins ou 16 francs suisses. Aux Pays-Bas, les destinataires de mandats de poste doivent justifier des fins du paiement.

RELATIONS TÉLÉPHONIQUES AVEC LA YOUGOSLAVIE

La correspondance téléphonique sera reprise le 20 avril 1946, dans une mesure restreinte, avec la Yougoslavie. Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'établissement des communications dans un délai déterminé avec telle ou telle localité ou personne. Les conversations éclairés, de bourse, à heure fixe, par abonnement, avec avis d'appel, à payer par le demandé, de même que les transmissions d'images ne sont pas admises.

Un film documentaire suisse de valeur

La maison Gloria Film S.A., à Zurich avait invité diverses personnalités du monde industriel et horloger ainsi que la presse à assister à la présentation d'un nouveau documentaire suisse :

LA FEERIE DES AUTOMATES

vendredi 26 avril au cinéma Studio, à Neuchâtel.

Conçu par M. Alfred Chapuis, professeur, qui en a établi le plan général, mis en scène par le jeune et dynamique cinéaste suisse rentré d'Allemagne au début de la guerre Victor Borel, ce film montre pour la première fois, à l'aide d'exemples typiques et grâce aux moyens les plus modernes de la technique cinématographique, l'histoire des automates suisses de tous genres et de toutes grandeurs, depuis les chefs d'œuvre des Maillardet et des Jaquet-Droz jusqu'aux innombrables sujets de l'horloge monumentale Zitglocke de Berne.

La technique moderne est illustrée par les produits de l'industrie des machines automatiques, les labyrinthes que sont les centrales téléphoniques automatiques, le robot moderne et enfin en horlogerie, la montre automatique.

Chaque sujet est placé dans un cadre approprié minutieusement étudié et chargé d'en rehausser l'éclat et la valeur.

Des difficultés énormes ont dû être surmontées pour assurer une réalisation satisfaisante.

Les capacités indiscutables de René Boeniger chargé des prises de vues ressortent de la diversité immense de ses sujets et de l'unité de cette bande.

La sonorisation et la musique originale qui accompagne admirablement cette présentation sont du ressort du jeune et talentueux musicien Claude de Coulon.

Nous pensons que le but de ce documentaire qui est de souligner la valeur de notre main-d'œuvre et la qualité de notre production est parfaitement atteint.

Service de recherches

BELGIQUE :

Maurice Adam, Chaussée de Hannut 47, Landen, cherche mouvements de pendulettes de 5 à 15 cm. de diamètre.

GRECE :

Nicolas Domninos, Emm.-Benaki-Str. 13, Athènes, cherche représentations de fabriques d'horlogerie.

PORTUGAL :

A. E. Veiga, Av. Poeta-Mistral 17, Lisbonne, cherche montres-bracelets 8 ³/₄ et 10 ¹/₂" plaqué, chronographes et montres-calendriers.

A. O. F. :

Moustapha Salemé, 35, Avenue William-Ponty, Dakar, montres-bracelets plaqué.

AFRIQUE DU SUD :

Esnst-E. Hammerschlag, P. O. Box 1503, Cape-Town, représentation de fabriques d'horlogerie.

Danziger Bros., 99, Market-Street, Johannesburg, représentation de fabriques d'horlogerie.

GOLFE PERSIQUE :

Aramco Dhahran, P. O., Bahrein, représentations de fabriques d'horlogerie.

CHINE :

L. C. Chow & Sons, 915, Yu Sing Lee, Nanking Road, Shanghai, représentations de fabriques d'horlogerie.

Les maisons ci-dessus cherchent des relations avec des fabricants suisses.

Nous déclinons toute responsabilité quant à l'honorabilité et la solvabilité de ces maisons étrangères.

Il convient de se renseigner, avant de traiter, à l'Information Horlogère suisse, La Chaux-de-Fonds.

Légations et consulats

M. Camille Gorgé est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Suisse en Turquie.

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Sam E. Woods, nommé consul général des Etats-Unis d'Amérique à Zurich, avec juridiction sur les cantons de Zurich, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald (le Haut et le Bas), Glaris, Zoug, Schaffhouse, Appenzell (Rh. ext. et Rh. int.), Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie et Tessin, en remplacement de M. Phil H. Hubbard.

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Th. V. van 't Sant, nommé vice-consul honoraire des Pays-Bas à Lausanne, avec juridiction sur la ville de Lausanne, en remplacement de M. A.-J. Visser, décédé.

Il est pris acte de ce que la légation de Hongrie à Berne et les consulats à Zurich et Genève ont été fermés.

Montres Roskopf

Cherchons grosses quantités montres Roskopf rondes, bracelets hommes. Adresser offres à ARCER, case postale 119, Stand 11, Genève.

U. S. A.

Grossiste américain sortirait commandes régulières petits mouvements bonne qualité. Lettres de crédit irrévocables. Offres sous chiffre P 10373 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Employée de bureau

Sténo-dactylo très habile, anglais, français et bonnes connaissances de l'allemand et de l'italien, cherche place. Libre de suite. Offres sous chiffre 350 à Publicitas Neuchâtel.

Tours automatiques

On demande tours automatiques pour la visserie. Adresser tout offre de prix sous chiffre K 3903 Y, à Publicitas Berne.

Pierres à chasser Perçages et creusures

seraient entrepris par séries importantes. Travail précis et suivi. Offres sous chiffre P 3267 N, à Publicitas Neuchâtel.

Employé supérieur

formation commerciale complète, connaissant les langues, versé depuis de nombreuses années dans la fabrication de l'horlogerie et des branches annexes, capable de prendre des responsabilités et de diriger personnel, cherche situation stable et intéressante. Entrée de suite ou époque à convenir. Offres sous chiffre Uc 22387 U, à Publicitas Bienne.

Terminages

Atelier, spécialement organisé pour la qualité soignée et montres automatiques, entreprendrait encore quelques grosses par mois. Production, qualité, discrétion. Offres sous chiffre N 30721 X, à Publicitas Genève.

Représentation

de firme horlogère sérieuse cherchée pour Espagne et les Indes. Sérieuses références à disposition. Offres à ARCER, case postale 119, Stand 11, Genève.

Importante fabrique d'horlogerie de Genève cherche

employé de fabrication

très au courant de la branche, pouvant diriger département (acheminement des commandes, terminaison, prix de revient, etc.);

employé d'expédition

au courant de toutes les formalités, connaissance de l'allemand et l'anglais. Places stables, situation assurée pour personnes capables. Offres détaillées avec références et prétentions, sous chiffre D 7357 X, à Publicitas Genève.

Importante entreprise horlogère du Jura bernois cherche

CHEF COMPTABLE

DIPLOMÉ

pour entrée immédiate ou à convenir. Préférence serait accordée à personne mariée désirant se fixer définitivement. Maison indépendante à disposition. Faire offres, avec photographie, copies de certificats et curriculum vitae, sous chiffre P 15711 D, à Publicitas Delémont.

Horloger rhabilleur

capable, cherche décottages ou terminages à faire à son domicile. Offres sous chiffre P 58807 V, à Publicitas Vevey.

L'industrie horlogère dans l'économie nationale

Le total de l'exportation horlogère pour l'année 1945 prouve l'importance de cette branche d'activité pour notre économie nationale. Les exportations horlogères effectuées en 1945 constituent 33,4 % de la valeur totale des exportations de la Suisse ; elles placent l'horlogerie au premier rang des industries d'exportation.

Dès lors, il est intéressant d'étudier les recensements des années écoulées pour connaître combien de personnes vivent en Suisse de l'horlogerie. Le dénombrement de 1945 accuse évidemment le chiffre le plus haut, soit 42.219 personnes à la date du 20 septembre. Alors qu'en août 1939 le nombre des travailleurs occupés dans l'horlogerie et la bijouterie atteignait le chiffre de 32.791, le total des horlogers et bijoutiers était pour 1941, de 39.292, pour 1942, de 38.705, pour 1943 de 40.710 et retombait en 1944 à 37.498. Cependant, sur ce dernier point, l'inspection des fabriques du premier arrondissement fait remarquer que le résultat relativement faible de l'année 1944 — qui précéda l'année record 1945 — s'explique par le fait que le dénombrement a été effectué lors d'une période de chômage passager. Néanmoins, l'année 1945, qui fut une année de grosse exportation, fut tout naturellement l'année où les fabriques et manufactures occupèrent le plus de main-d'œuvre.

C'est dire l'importance que revêt, pour l'ensemble de l'économie nationale, l'industrie horlogère dont la tâche actuelle est avant tout, selon les dires d'une personnalité particulièrement compétente en la matière, de maintenir ses marchés actuels et de retrouver les marchés européens que la guerre a rendus inexistantes. Une voie

s'ouvre là qui exigera des organes responsables de notre principale branche d'exportation d'une constante vigilance.

Témoignage de reconnaissance des horlogers néo-zélandais

L'Institut des Horlogers de Nouvelle-Zélande a remis au Consul suisse à Wellington l'adresse suivante :

Pendant les années de guerre, plusieurs fabricants d'horlogerie furent d'une grande assistance aux prisonniers de guerre, dont un certain nombre de Néo-Zélandais, en leur expédiant, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, du matériel d'horlogerie et des outils pour leurs travaux de réparations.

« Le Comité de l'Institut des Horlogers de Nouvelle-Zélande, dans une de ses récentes réunions, a voté à l'unanimité la motion suivante : « L'Institut des Horlogers de Nouvelle-Zélande désire, par un vote officiel inscrit dans ses minutes, exprimer la reconnaissance de ses membres aux fabricants suisses d'horlogerie pour l'assistance prêtée aux prisonniers de guerre néo-zélandais, notamment en leur fournissant du matériel et des outils pour leurs travaux de réparation des montres et horloges des troupes alliées en Italie et en Allemagne. »

« Nous vous serions reconnaissants de vouloir bien communiquer le texte de cette résolution aux autorités compétentes suisses aux fins de publication dans la presse locale en vue de la porter à la connaissance des fabricants suisses auxquels nous voudrions témoigner notre reconnaissance. »

Pour parler économiques entre la Suisse et le Danemark

Les négociations économiques qui ont eu lieu à Berne du 8 au 16 avril 1946 entre une délégation suisse et une délégation danoise ont abouti à une entente.

Le nouvel arrangement, qui a été signé le 17 avril 1946 par M. J. Hotz, directeur de la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, au nom de la Suisse, et par M. H. Hergel, ministre plénipotentiaire, du ministère danois des affaires étrangères, au nom du Danemark, comporte un volume d'échanges correspondant proportionnellement à celui que prévoyait le dernier accord. Le Danemark livrera à la Suisse pendant la période allant du 1^{er} mai à la fin de l'année des marchandises pour un montant total d'environ 41,5 millions de couronnes, notamment des produits agricoles, tels que viande, beurre, semences de pommes de terre, racines de chicorée, semences et poissons. Nos exportations vers le Danemark, qui atteindront un montant d'environ 38 millions de couronnes, comporteront en majeure partie des fils, des tissus, des machines, des couleurs d'aniline, des produits pharmaceutiques, des ouvrages en fer et autres métaux, ainsi que des montres.

Les contingents restés inemployés de part et d'autre sous le régime de l'ancien accord pourront être utilisés pendant la validité de la nouvelle convention.

On envisage de compléter le nouvel arrangement par la conclusion d'un avenant en automne, lorsque pourra être évalué le produit des récoltes au Danemark.

L'arrangement sur le règlement des paiements réciproques, du 15 juillet 1940, a été complété en ce sens que les bénéfices découlant des opérations commerciales pourront désormais être transférés par le clearing, en cas d'accord entre l'Office suisse de compensation et la Banque nationale du Danemark. La délégation danoise nous a donné en outre la promesse que les demandes visant l'octroi de devises pour les besoins du tourisme seront examinées avec bienveillance.

Les négociations ont été conduites du côté suisse par M. le consul général A. Koch, de la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, et du côté danois par M. H. Hergel, ministre plénipotentiaire.

PROTEXO

LE BEAU ET BON BRACELET EN PROTEX
ÉTANCHE. LAVABLE, SOUPLE, SOLIDE

USINE A GENÈVE REYMOND TECHNIQUE HORLOGÈRE TÉLÉPHONE 4.41.54 CABLE : PROTEXO GENÈVE

PRODUCTION : 10.000 PIÈCES PAR JOUR

PROTEXO

ATTRACTIVE AND RELIABLE WATCHSTRAPS. MADE OF PROTEX-
MATERIAL. WATERPROOF, WASHABLE, FLEXIBLE, STRONG

FACTORY AT GENEVA REYMOND TECHNIQUE HORLOGÈRE TÉLÉPHONE 4.41.44 CABLE : PROTEXO GENÈVE

DAILY PRODUCTION : 10.000 PIECES

PROTEXO

ELEGANTE PULSERA DE CALIDAD EN MATERIAL PROTEX
RESISTENTE AL AGUA, LAVABLE, FLEXIBLE, SOLIDA

FÁBRICA EN GINEBRA REYMOND TECHNIQUE HORLOGÈRE TÉLÉPHONE 4.41.44 CABLE : PROTEXO GENÈVE

PRODUCCIÓN : 10.000 PIEZAS POR DÍA

PROTEXO

DAS ELEGANTE UND HOCHWERTIGE UHRARM BAND AUS PROTEX-
MATERIAL, WASSERFEST, WASCHBAR, GESCHMEIDIG, WIDERSTANDSFÄHIG

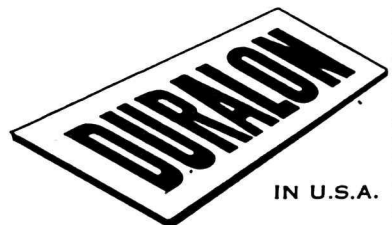
WERK IN GENF REYMOND TECHNIQUE HORLOGÈRE TÉLÉPHONE 4.41.44 CABLE : PROTEXO GENÈVE

ERZEUGUNG : 10.000 STÜCK TÄGLICH

ASSUREZ-VOUS QUE VOS BRACELETS PORTENT LA MARQUE :
MAKE SURE THAT YOUR WATCH-STRAPS ARE MARKED WITH :
ASEGÚRESE VD. DE QUE SU PULSERA LLEVE LA MARCA :
ACHTEN SIE BEI IHREN ARMBÄNDERN AUF DIE MARKE :

PROTEXO

OU
OR
O
ODER



IN U.S.A.

FABRIQUE DE RESSORTS „LE ROSEAU”

PERRIN & CO

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Commerce 17a
Téléphone 2 26 28

RESSORTS DE QUALITÉ

Plus de rouille...

faites passer au bain antirouille toutes vos pièces d'horlogerie en acier, soit roues, tiges, couronnes, rochets, bascules, ancrés, etc.

une seule adresse...

ANTIROUILLE S. A.

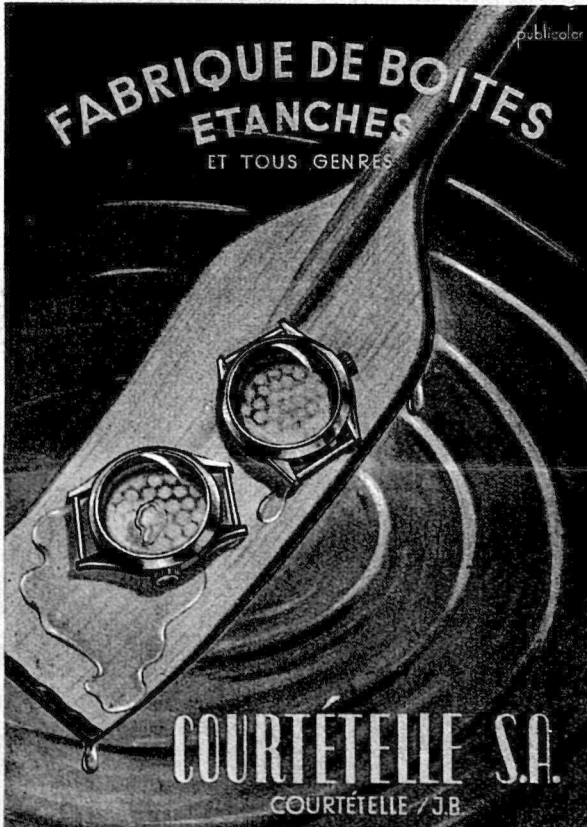
LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Doubs 152 Téléphone 2.14.92

Installation moderne • Prix modérés • Prompte livraison

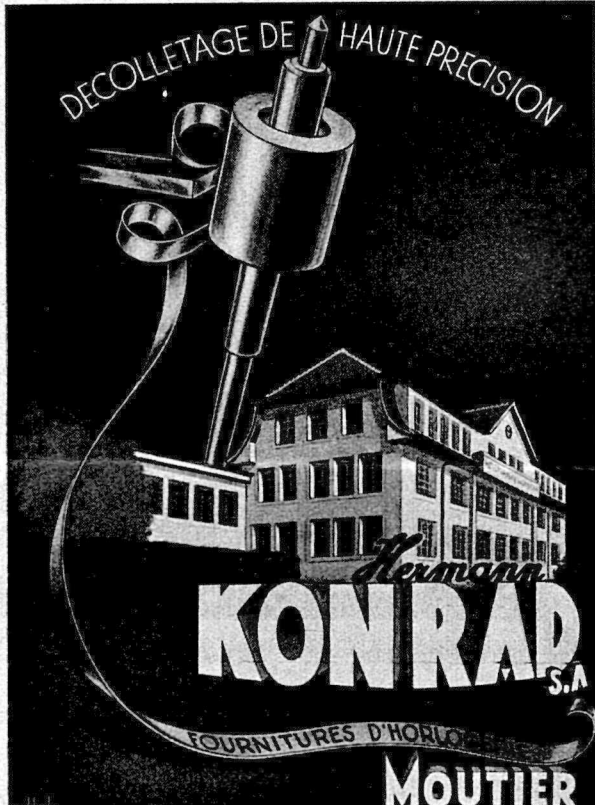
publiciter

FABRIQUE DE BOITES
ETANCHES
ET TOUS GENRES



COURTÉTELLE S.A.
COURTÉTELLE / J.B.

DECOLLETAGE DE HAUTE PRECISION



Hermann
KONRAD S.A.
FOURNITURES D'HORLOGERIE
MOUTIER

René Thévenaz

HORLOGERIE SOIGNÉE

GENÈVE 20, rue Sturm (boulevard des Tranchées 29)

Téléphone 5.46.13

S
O
L
D
O
R



S
O
L
D
O
R

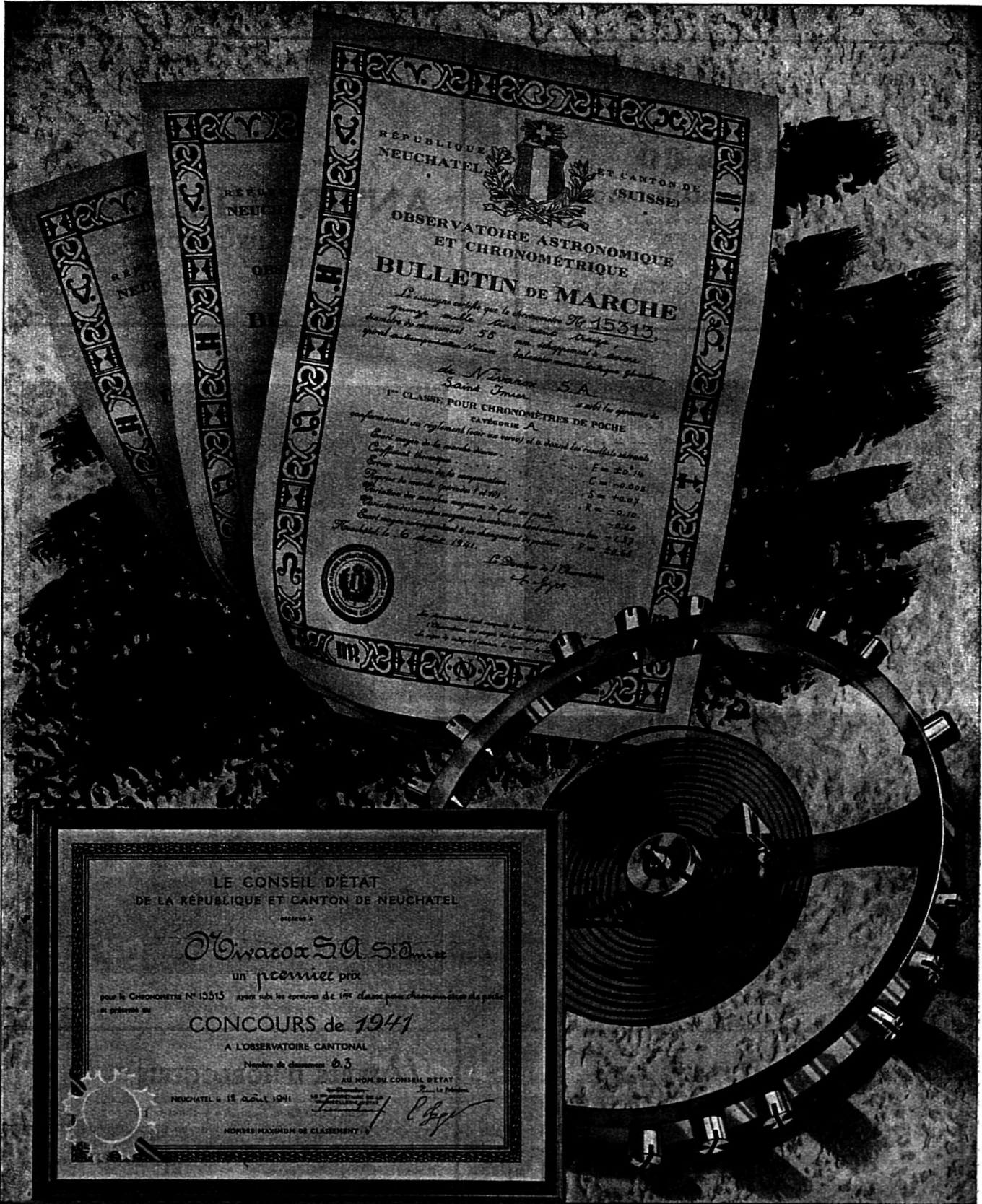
Exportation de montres pour tous pays
Export of watches for all countries

*P*IERRES D'HORLOGERIE

Spécialisé dans la pierre à chasser dès ses débuts, je livre toutes mes pierres avec un diamètre impeccable. Pierres de balancier bombé avec olivage très soigné. Je livre par retour tous les calibres de Fontainemelon en qualité A. B. C.

JULES ROBELLAZ

LAUSANNE Rue Charles-Monnard 6 Téléphone 2.76.97



REPUBLIQUE
NEUCHÂTEL ET CANTON DE
(SUISSE)

OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE
ET CHRONOMETRIQUE

BULLETIN DE MARCHÉ

Le soussigné certifie que le chronomètre N° 15513
genre mille fois sans trépas
chaîne de mouvement 55 au échappement à ancre
quel au temps de la Suisse Suisse chronométrique suisse

de Nivarox S.A. a été lu par nous de
Saint-James

1^{re} CLASSE POUR CHRONOMETRES DE POCHE
CATEGORIE A

conformément au règlement (voir au verso) et à deux résultats suivants

Erreur moyenne de la grande durée	E = 20.16
Constante thermique	T = -0.002
Erreur maximale de la compensation	S = +0.07
Erreur de marche (pendule 1 et 10)	R = -0.10
Précision des marches (pendule 1 et 10)	± 0.10
Précision des marches (pendule 1 et 10)	± 0.10
Erreur moyenne correspondante à un changement de position	P = 22.66

Stabilité le 6. Août 1941

Le Directeur de l'Observatoire
A. J. J.

LE CONSEIL D'ÉTAT
DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

présente

Nivarox S.A. Saint-James
un premier prix

pour le CHRONOMETRE N° 15513 ayant subi les épreuves de la 1^{re} classe pour chronomètres de poche
et obtenu au

CONCOURS de 1941
A L'OBSERVATOIRE CANTONAL

Nombre de classement 0.3

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

NEUCHÂTEL le 18 AOÛT 1941

Le Directeur de l'Observatoire
A. J. J.

NUMÉRO MAXIMUM DE CLASSEMENT

NIVAROX
Fabr. de Spiraux ST IMIER (Suisse)

SPIRAUX COMPENSATEURS
ANTIROUILLE-ANTIMAGNÉTIQUE
PRIX DE REGLAGES DE L'OB-
SERVATOIRE DE NEUCHÂTEL
PRIX GUILLAUME 1941
POUR LA MEILLEURE COMPENSATION
THERMIQUE